

Données
 sociodémographiques **en bref**

Octobre 2015 | Volume 20, numéro 1

**Les transferts interfamiliaux au Québec :
 héritages et transferts volontaires**

 Par Marc-André Gauthier¹

Peu d'études ont été produites au sujet des transferts patrimoniaux entre les familles au Québec ou au Canada. Pourtant, les transferts interfamiliaux de richesses joueraient un rôle clé dans toutes les sociétés (Mason et coll., 2006 : 6). L'ampleur de ce phénomène économique inciterait pourtant à ce que l'on se penche sur celui-ci dans une perspective d'amélioration des politiques gouvernementales de redistribution (Shoeni, 1997 : 423). Que ce soit sous la forme d'héritages, de transferts financiers réguliers ou occasionnels versés par les familles vivantes, les transferts de richesse contribuent à définir les conditions socioéconomiques des individus et familles (Gottlieb et coll., 2014) en plus de constituer une variable de première importance pour saisir les inégalités intergénérationnelles (Piketty, 2013). Le présent article propose précisément d'analyser ces formes de soutiens interfamiliaux à partir des résultats de l'*Enquête sur la sécurité financière* (ESF) de 2005 et 2012. Cette enquête de Statistique Canada constitue l'une des sources de données les plus complètes sur le sujet. En première partie, nous nous intéressons à cerner le phénomène des successions au Québec en examinant plus particulièrement les inégalités entre les familles légataires et non légataires. En deuxième partie, nous traçons le portrait des familles québécoises donatrices.

**La proportion de familles
 héritières au Québec a
 rejoint celle des provinces
 de l'Ouest en 2012**

On estime à environ 20 milliards de dollars le total des montants transférés sous forme d'héritage au Québec entre 2007 et 2012 (donnée non illustrée). En 2012, environ 28 % des familles québécoises déclarent que l'un de leurs membres a déjà reçu un héritage, une proportion analogue à celles affichées par les autres provinces, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador (tableau 1). Les résultats de l'ESF suggèrent par ailleurs un accroissement significatif du nombre de successions au Québec. En 2005, seulement 17 % des familles avaient hérité, soit une proportion qui était plus faible que celle des provinces à l'ouest de la rivière des Outaouais où environ le quart des familles déclaraient avoir déjà reçu un héritage.

TABLE DES MATIÈRES

Les transferts interfamiliaux au Québec : héritages et transferts volontaires	1
Lien entre le revenu individuel et le faible revenu de la famille	9
Que font les ménages en manque d'argent ?	14
Les scénarios d'analyse des perspectives démographiques du Québec, 2011-2061	19
Les estimations du revenu de l' <i>Enquête nationale auprès des ménages</i> : quelques résultats d'un exercice de validation – Mise à jour	26

1. L'auteur tient à remercier ses collègues Sylvie Rheault et Stéphane Crespo pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte. L'auteur remercie également le Centre interuniversitaire sur les statistiques sociales (CIQSS) pour l'accès aux données de l'ESF de Statistique Canada.

Tableau 1

Proportion de familles ayant déjà reçu un héritage selon la province, Canada, 2005 et 2012

	2005			2012		
	%	Intervalle de confiance		%	Intervalle de confiance	
Terre-Neuve-et-Labrador	12,1*	7,4	19,1	10,0*†	7,0	14,2
Île-du-Prince-Édouard	20,6**	11,7	33,5	23,3*	16,3	32,1
Nouvelle-Écosse	18,9*	13,5	25,7	24,0	19,7	28,7
Nouveau-Brunswick	14,9**	8,4	25,1	24,3	19,8	29,4
Québec	16,5	13,8	19,6	28,1	25,8	30,5
Ontario	23,7†	21,0	26,7	25,4	23,6	27,4
Manitoba	28,7†	22,6	35,7	33,0	28,4	37,8
Saskatchewan	26,3†	21,3	31,9	32,3	27,5	37,6
Alberta	26,0†	22,2	30,2	26,8	23,8	30,0
Colombie-Britannique	27,1†	23,2	31,5	28,6	26,0	31,4
Canada	22,3	20,8	23,9	26,8	25,7	28,0

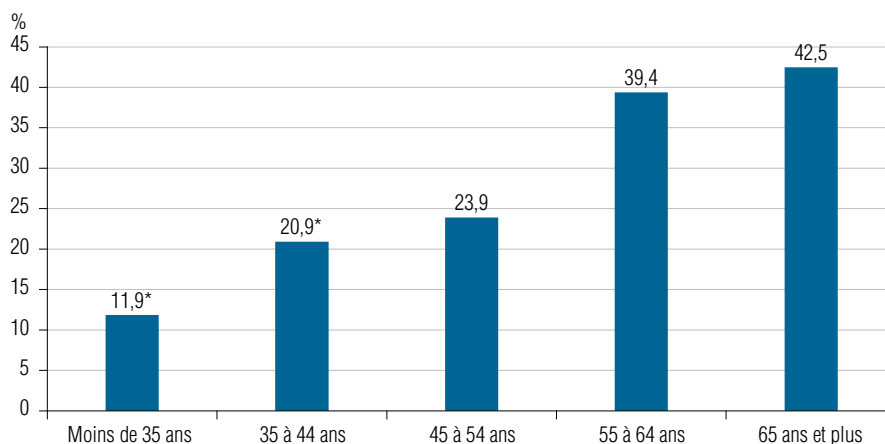
* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† Différence statistiquement significative avec le Québec au seuil de 95 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 1

Proportion de familles ayant déjà reçu un héritage selon le groupe d'âge, Québec, 2012

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Comme on pouvait s'y attendre, la probabilité que les familles reçoivent un héritage augmente avec l'âge. Ainsi, environ 12 % des familles dont le principal soutien économique est âgé de moins de 35 ans déclarent avoir déjà reçu au moins un héritage alors qu'il s'agit d'approximativement 20 % des familles ayant entre 35 et 54 ans et de 40 % de celles dont le soutien est âgé de plus de 55 ans (figure 1).

Selon l'ESF de 2012, les familles héritières du Québec évaluent en moyenne la valeur totale de leurs legs à 82 100 \$ (tableau 2). On peut ainsi observer que les familles héritières de l'Alberta (153 900 \$) et de la Colombie-Britannique (137 800 \$) ont reçu en moyenne des legs largement plus importants que celles des familles du Québec. Cette différence découle sans doute de la plus faible valeur des patrimoines familiaux au Québec comparativement à ceux des familles de ces provinces².

Les inégalités successorales entre les provinces se reflètent également entre les familles ayant hérité. En effet, les données suggèrent que les successions de large importance exercent un effet sensible sur la valeur moyenne de l'héritage. Ainsi, lorsque l'on considère la valeur médiane, on s'aperçoit que la moitié des familles héritières ont reçu des héritages de moins de 26 200 \$ au Québec, un montant représentant moins du tiers de la valeur moyenne. Ce décalage par rapport à la moyenne n'apparaît pas exceptionnel puisque celui-ci s'établit *grasso modo* à une échelle similaire dans le reste du Canada.

2. À ce sujet, voir les données du tableau CANSIM 205-0002 de Statistique Canada.

Méthodologie et définitions

Les données de cet article proviennent principalement de l'*Enquête sur la sécurité financière* (ESF). Cette enquête, réalisée en 1999, 2005 et 2012, a été conçue dans le but de produire une évaluation exhaustive du bilan financier des unités familiales du Canada. Les unités familiales comprennent les personnes seules et les familles économiques. Une famille économique comprend un groupe de personnes apparentées qui partagent un même logement (Statistique Canada). La qualité des estimations produites a été déterminée à partir de la méthode d'autoamorçage (*bootstrap* en anglais) pour le calcul de la variance. Les différences significatives ont été évaluées à partir de la méthode des intervalles de confiance à un niveau de 95 %.

Transfert interfamilial volontaire : Seuls les cycles 2005 et 2012 de l'ESF recueillent des données sur ce sujet à partir de l'année de référence précédant l'enquête (2004 et 2011). Les transferts interfamiliaux englobent les familles offrant un soutien à des personnes apparentées ne faisant pas partie de l'unité familiale et, inversement, les membres de familles ayant reçu un soutien financier de la part d'une personne apparentée ne faisant pas partie de l'unité familiale. Les pensions alimentaires pour enfants et celles versées au conjoint qui sont ordonnées par un tribunal ne font pas partie des transferts interfamiliaux volontaires tels que considérés dans la présente étude.

Héritage : L'ESF demande aux personnes interrogées si elles ou un membre de leur famille ont déjà reçu un héritage ainsi que le montant de ce dernier. Le questionnaire de l'ESF suggère donc aux personnes interrogées d'évaluer la valeur d'un montant d'argent et non pas celle de l'ensemble des biens hérités autres que monétaires (maisons, automobiles, meubles, bijoux, etc.). Par conséquent, la valeur marchande réelle des successions est certainement sous-estimée.

Tableau 2

Valeur de l'ensemble des héritages reçus parmi les familles bénéficiaires d'un héritage selon la province, Canada, 2012

	Moyenne			Médiane		
	\$2012	Intervalle de confiance		\$2012	Intervalle de confiance	
Terre-Neuve-et-Labrador	59 400 *	31 600	87 300	29 500 *	15 200	43 700
Île-du-Prince-Édouard	F	F
Nouvelle-Écosse	109 700 *	66 900	152 500	33 400 **	14 000	52 800
Nouveau-Brunswick	79 200 *	51 400	107 000	27 300 *	16 600	38 100
Québec	82 100	65 700	98 600	26 200	19 600	32 800
Ontario	112 900	89 700	136 100	35 400 †	26 700	44 200
Manitoba	64 000 *	44 000	84 000	19 000 *†	13 000	25 100
Saskatchewan	60 400 †	48 300	72 600	26 400 *	15 100	37 700
Alberta	153 900 *†	97 200	210 600	37 700 *†	26 000	49 300
Colombie-Britannique	137 800 †	114 800	160 900	50 200 *†	31 500	68 900
Canada	107 700	96 300	119 100	32 200	28 900	35 500

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† Différence statistiquement significative avec le Québec au seuil de 95 %.

... N'ayant pas lieu de figurer.

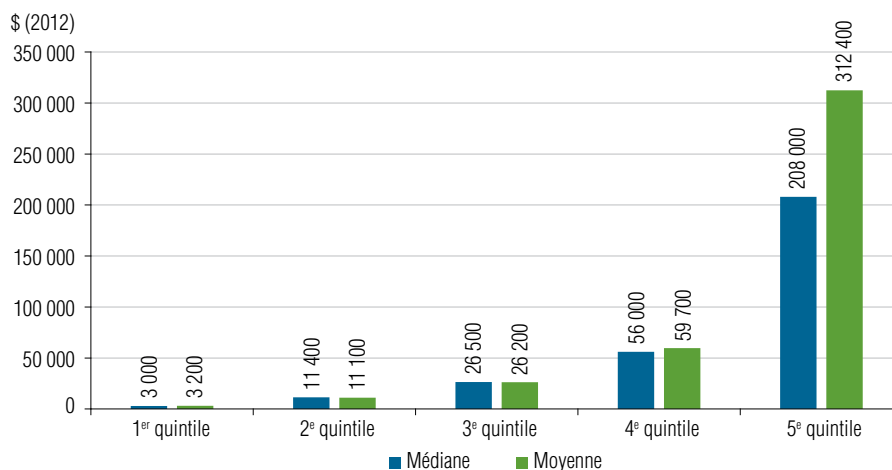
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La figure 2 illustre plus précisément l'effet des successions d'un montant important sur la valeur moyenne des héritages au Québec. La différence entre les héritages les plus élevés par rapport à ceux situés au bas de la répartition est très marquée, et ce, peu importe le type de mesure centrale utilisée : les valeurs médiane et moyenne des héritages du quintile supérieur atteignent respectivement 208 000\$ et 312 400\$, alors que ces valeurs varient entre 3 000\$ et 60 000\$ dans les quintiles inférieurs.

Bien entendu, l'héritage peut également être légué sous la forme de biens. Si les résultats de l'ESF ne permettent pas d'identifier précisément la nature des biens hérités, il est cependant possible de savoir si la résidence principale des familles répondantes a été obtenue en totalité ou en partie dans le cadre d'une succession. Cette information peut paraître cruciale à plusieurs égards puisque, d'un côté, l'héritage d'une résidence peut évidemment réduire considérablement les frais de logement et, de l'autre, produire un effet de richesse non négligeable en augmentant le degré de solvabilité des familles. Cela dit, on constate que près de 6% des familles propriétaires au Québec ont hérité de leur résidence, une proportion analogue à celle qui s'observe dans le reste du Canada. Si ce pourcentage apparaît relativement faible, la valeur monétaire de ces transferts immobiliers apparaît en revanche non négligeable : la valeur de l'ensemble des résidences héritées se chiffre à 32 milliards de dollars en 2012, pour des résidences valant en moyenne 275 000\$ (données non illustrées).

Figure 2

Valeur des héritages reçus selon le rang quintile de la valeur des héritages, Québec, 2012



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les héritiers sont-ils plus riches que les non-héritiers ?

L'héritage contribue au bien-être financier des individus et familles. De plus, les successions joueraient un rôle important au chapitre des inégalités patrimoniales (Piketty, 2013). À ce sujet, Piketty (2013) démontre à partir des données françaises³ que les héritages sont en voie d'atteindre le niveau d'importance que ceux-ci affichaient au XIX^e siècle, une époque alors caractérisée par de profondes inégalités patrimoniales⁴. Selon le même auteur, les héritiers jouiraient d'un avantage économique indéniable par rapport aux personnes qui ne peuvent compter que sur leur travail et leurs épargnes pour constituer leur patrimoine.

Que pouvons-nous conclure sur le sujet en ce qui concerne le Québec ? Est-ce que le volume des successions est suffisant pour engendrer des inégalités systématiques entre les familles héritières et non héritières ? Les analyses de régression suggèrent à cet égard un lien entre le fait d'avoir hérité et l'ampleur du patrimoine accumulé (valeur des actifs moins les dettes). En effet, même en tenant compte de l'âge et des revenus, qui constituent deux facteurs explicatifs fondamentaux de l'accumulation patrimoniale, le fait d'avoir hérité exerce un effet positif significatif sur le niveau du patrimoine (tableau 3). Les données suggèrent donc que les héritiers semblent effectivement avoir plus de chance d'avoir un patrimoine important que ceux n'ayant pas eu la chance d'obtenir une succession.

3. La France constitue sans doute un des pays qui présente une des meilleures comptabilités au chapitre des donations et successions patrimoniales.

4. D'après les estimations de Piketty calculées pour la France, « l'héritage va représenter pour les générations nées à partir des années 1970-1980 près du quart des ressources totales – issues de l'héritage et du travail – dont elles vont disposer au cours de leur vie. En termes de masses globales en jeu, l'héritage a donc déjà pratiquement retrouvé l'importance qui était la sienne pour les générations du XIX^e siècle [...]. Encore faut-il préciser qu'il s'agit des prévisions correspondant au scénario central : si les conditions du scénario alternatif se trouvent réunies [...], alors l'héritage pourrait représenter plus du tiers, voire près des quatre dixièmes, des ressources pour les générations du XXI^e siècle » (Piketty, p. 665).

Tableau 3

Déterminants de la valeur du patrimoine (avoirs nets) des familles économiques, Québec, 2012

	Sig	β	ET
Intercepte		-9618,19	55699,45
A reçu un héritage	†		
Oui (référence)			
Non	†	-133448,20	52890,03
Âge du principal soutien économique	+++		
Moins de 35 ans (référence)			
35 à 44 ans		-63014,04	49548,74
45 à 54 ans	++	152839,24	54658,27
55 à 64 ans	+++	390875,56	60390,81
65 ans et plus	+++	374221,69	47085,91
Revenus nets	+++		
Moins de 25 000 \$ (référence)			
25 000 \$ à 49 999 \$	+++	220374,68	35890,64
50 000 \$ à 74 999 \$	+++	434215,98	32854,18
75 000 \$ à 99 999 \$	+++	635065,38	73795,66
100 000 \$ à 124 999 \$	+++	954743,01	92316,87
125 000 \$ et plus	+++	1901746,96	171918,02

β Bêta ou coefficient de régression. Les coefficients mesurent l'augmentation (ou la baisse) de l'avoir net associé à chaque unité d'augmentation de la variable indépendante, tout en tenant compte de l'effet des autres variables du modèle.

Seuil : † : 0,05 ; ++ : 0,01 ; +++ : 0,001.

ET : Erreur-type.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4

Proportion de familles ayant déjà reçu un héritage selon le quintile d'avoirs nets et la valeur moyenne des héritages déclarés, Québec, 2012

	%	Intervalle de confiance		\$	Intervalle de confiance	
1 ^{er} quintile	14,5*	10,1	20,2	30 600**	15 000	46 200
2 ^e quintile	19,5	14,9	25,1	24 700*	13 400	36 000
3 ^e quintile	27,6	22,7	33,1	42 900*	25 800	60 000
4 ^e quintile	37,1	31,7	42,7	74 700	56 200	93 200
5 ^e quintile	42,1	36,8	47,5	157 500*	109 700	205 300
Total	28,1	25,8	30,5	82 100	65 700	98 600

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La proportion de familles héritières tend ainsi à augmenter avec le niveau de richesse (tableau 4). Le contraste est particulièrement évident entre le quintile le plus pauvre et le plus riche : seulement 15 % des familles du premier groupe ont déjà reçu un héritage, alors qu'il s'agit de 42 % des familles les plus aisées. Une corrélation analogue tend à se dessiner quant aux montants déclarés en héritage. La démarcation entre le quintile supérieur apparaît encore plus nettement ici : alors que le montant moyen des héritages varie de 25 000 \$ à 75 000 \$ du premier au quatrième quintile, celui du cinquième quintile atteint plus de 150 000 \$.

En somme, les familles héritières ont un patrimoine significativement supérieur à celui des familles non héritières, soit une valeur patrimoniale moyenne de 694 400 \$ contre 391 300 \$ (données non illustrées). De surcroît, les revenus moyens du premier groupe sont également significativement plus élevés (60 900 \$ c. 52 700 \$). Tous ces résultats semblent donc démontrer que l'héritage joue un rôle déterminant dans le niveau de richesse des familles.

Soutien financier offert à un membre apparenté à l'extérieur du ménage

À l'instar du phénomène des héritages, peu d'analyses ont été réalisées sur les transferts monétaires ou les donations effectuées entre familles vivantes au Québec et au Canada⁵. Or, la valeur de ces transferts au Canada équivaut à près de 17 % de l'ensemble des transferts reçus par les ménages en 2008, soit près d'un dollar sur cinq des revenus provenant des principaux transferts gouvernementaux⁶ et des paiements de pension alimentaire ordonnés par un tribunal (Statistique Canada, 2011 : 10).

5. L'analyse menée par Statistique Canada (2011) constitue l'une des rares études sur le sujet.

6. Comprendant les prestations universelles pour la garde d'enfants, le crédit pour taxe sur les produits et services, les prestations fiscales pour enfants ou crédits d'impôt pour enfants, l'aide sociale et les prestations d'assurance-emploi (calcul effectué par l'auteur).

Les transferts peuvent également être considérés comme une facette incontournable de l'héritage (Piketty, 2013)⁷, certaines familles préférant léguer une partie de leur patrimoine de leur vivant dans un élan de solidarité intergénérationnelle afin de partager les ressources et de se prémunir contre les risques (Cheal, 2003 : 64). Des recherches ont d'autre part démontré l'importance des transferts interfamiliaux, notamment afin d'aider des personnes ayant perdu un emploi (Gottlieb et coll., 2014) ou pour faciliter l'acquisition d'un bien immobilier par les enfants (Piketty, 2013 : 624-625).

Les familles québécoises sont moins portées à transférer de l'argent à d'autres membres vivant à l'extérieur du ménage que celles des autres provinces

Environ 9 % des familles québécoises ont offert un soutien financier à un membre apparenté vivant à l'extérieur du ménage en 2012, un résultat se rapprochant de ce qui est observé en 2005⁸ (tableau 5). On note que les familles donatrices du Québec apparaissent relativement moins nombreuses en 2012 que celles de l'Ontario (12 %), de la Saskatchewan (13 %), de l'Alberta (15 %) et de la Colombie Britannique (12 %). En moyenne, le montant des donations atteint 5 300 \$ au Québec lors de cette même année, soit un niveau inférieur à celui observé dans le reste du Canada (7 200 \$). La valeur totale des transferts interfamiliaux québécois se chiffre à environ 1,6 milliard de dollars en 2012, ce qui représente seulement 15 % des transferts interfamiliaux au Canada, alors que les familles du Québec constituent le quart des familles au pays (données non illustrées).

Tableau 5

Proportion de familles ayant offert un soutien financier à des personnes apparentées ne faisant pas partie du ménage selon la province, Canada, 2005 et 2012

	2005			2012		
	%	Intervalle de confiance		%	Intervalle de confiance	
Terre-Neuve-Labrador	10,3**	6,1	16,9	6,3*	4,2	9,4
Île-du-Prince-Édouard	F	5,7	25,6	12,8*	8,2	19,3
Nouvelle-Écosse	14,4*	9,5	21,2	9,9*	7,1	13,7
Nouveau-Brunswick	F	8,5*	6,1	11,7
Québec	11,3	8,4	15,0	8,7	7,3	10,3
Ontario	16,3†	14,1	18,8	11,7†	10,0	13,7
Manitoba	13,7*	9,4	19,4	11,5	8,8	15,0
Saskatchewan	13,0*	9,4	17,8	13,0†	10,1	16,7
Alberta	11,5*	8,3	15,8	14,9†	11,7	18,9
Colombie-Britannique	15,1	11,8	19,0	11,5†	9,6	13,7
Canada	13,8	12,5	15,3	11,1	10,2	12,1

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† Différence statistiquement significative avec le Québec au seuil de 95 %.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Les avoirs déterminent la propension à fournir un soutien financier

Les analyses de régression permettent d'affirmer que les avoirs totaux accumulés par les familles constituent un facteur qui influence la probabilité de fournir un soutien financier (résultats non illustrés). Comme on peut le constater à partir du tableau 6, les familles appartenant au quintile supérieur d'avoirs totaux⁹ semblent plus souvent disposées à offrir du soutien financier à un membre ne faisant pas partie de l'unité familiale. Ainsi, 14 % de ces familles ont agi de la sorte en 2012, alors que cette proportion varie entre 6 % et 9 % dans les familles faisant partie des quintiles inférieurs.

Tableau 6

Proportion de familles ayant offert un soutien financier à des personnes apparentées ne faisant pas partie du ménage selon le quintile des avoirs totaux, Québec, 2012

	%	Intervalle de confiance	
Avoirs totaux			
1 ^{er} quintile	7,5**	4,3	12,5
2 ^e quintile	8,1*	5,2	12,5
3 ^e quintile	6,1*	4,2	8,9
4 ^e quintile	9,2*	6,5	13,0
5 ^e quintile	14,3	10,6	18,9
Total	8,7	7,3	10,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. À ce sujet, Piketty note que l'on assisterait présentement à un « nouvel âge d'or » des donations en Europe, lequel s'avérerait « un ingrédient essentiel du retour de l'héritage actuellement en cours » (Piketty, p. 624-625).

8. Rappelons que l'ESF de 2005 et 2012 recueille l'information pour l'année précédant l'enquête.

9. Somme des actifs financiers et non financiers non déduite de la valeur du passif.

Contrairement aux attentes, l'âge et le revenu ne semblent pas déterminer la propension des familles à fournir un soutien financier lorsque l'on tient compte de la valeur de l'ensemble des capitaux accumulés (résultats non illustrés). Or, comme nous le verrons un peu plus loin, le fait d'avoir des enfants devrait jouer un rôle dans la propension des familles à faire des transferts financiers. Mais, comme il est impossible d'établir les liens entre les familles donatrices et bénéficiaires, puisque ces informations ne sont pas recueillies par l'ESF de 2005 et 2012, les dons aux enfants ne peuvent être compilés. Toutefois, si l'on se fie aux données de l'ESF de 1999 pour nous éclairer sur le sujet, il semble que l'aide tend en effet à être le plus souvent dirigée vers les enfants¹⁰.

Malgré cela, les données de l'ESF de 2012 permettent d'estimer que le principal soutien financier des familles recevant de l'aide financière est âgé en moyenne de 34 ans. Ces familles affichent respectivement un revenu après impôt moyen et médian de 30 600 \$ et de 19 800 \$ (données non illustrées). Une grande partie de cette aide semble destinée à financer les études de ces jeunes. En effet, 40 % des unités familiales aidées (comprenant les personnes seules) avaient un étudiant comme principal soutien. D'une manière connexe, il est aussi intéressant de souligner que 57 % des familles ayant un étudiant comme principal soutien ont reçu un soutien financier de la part de leur famille en 2012 (données non illustrées).

Moins de familles recevant de l'aide financière que celles qui en offrent...

Environ 6 % des familles québécoises déclarent avoir reçu un soutien financier de la part d'un ménage apparenté en 2012, soit une proportion comparable à ce qui s'observe dans les autres provinces (données non illustrées). Ce chiffre apparaît relativement faible lorsque l'on rappelle que 9 % des familles ont fourni un soutien financier la même année. Cette non-concordance entre les familles recevant des transferts et celles qui en offrent sous-entend que le nombre de familles bénéficiant d'un soutien financier est probablement sous-estimé¹¹. À ce sujet, Mason et coll. (2006) ont aussi observé une discordance entre les valeurs des montants déclarés par les familles bénéficiaires¹² et donatrices à partir des données états-uniennes, ce qui s'expliquerait notamment selon eux par des erreurs de déclaration et par le fait que plusieurs montants soient dirigés vers des membres habitant à l'étranger (Mason et coll., 2006 : 21).

Discussion

Comme on a pu le constater dans cette courte analyse, l'augmentation du flux successoral au Québec entre 2005 et 2012 démontre que le phénomène de l'héritage a atteint une ampleur non négligeable. Environ une famille sur quatre a déjà reçu au moins un héritage en 2012. Entre 2007 et 2012, on estime à environ 20 milliards de dollars la valeur totale des transferts successoraux. Or, puisque l'ESF ne mesure que les montants

hérités et non la valeur marchande de l'ensemble des biens légués (telle une résidence), nous considérons que ces données tendent vraisemblablement à sous-estimer l'ampleur économique réelle des héritages. Ainsi, environ une famille propriétaire sur vingt a acquis sa résidence dans le cadre d'une succession, soit un bien d'une valeur non négligeable qui n'entre pas dans l'évaluation de la valeur de l'héritage telle que mesurée par l'ESF.

À l'instar des conclusions formulées par Piketty (2013), les résultats de l'ESF suggèrent que l'héritage constitue un facteur d'enrichissement de premier plan pour les familles légataires. Même en tenant compte de l'âge et du revenu, il s'avère que les familles héritières ont plus de chance de se retrouver dans les quintiles supérieurs de richesse patrimoniale. Environ quatre familles sur dix appartenant au quintile supérieur d'avoirs nets ont déjà reçu un héritage, ce qui s'avère largement supérieur aux proportions observées dans les familles les moins aisées, et ce, sans oublier la valeur largement supérieure des successions. Ajoutons d'autre part que les familles héritières ont également des revenus significativement plus élevés que celles non héritières. On peut mentionner à ce sujet que les legs ne procurent pas seulement un enrichissement immédiat, ils augmentent aussi les capacités d'investissement et d'épargne des ménages et, ce faisant, les revenus qui peuvent être potentiellement dégagés. Les résultats de l'ESF tendent donc à appuyer l'hypothèse selon laquelle l'héritage agit comme un important facteur d'inégalités économiques (Piketty, 2013).

10. 38 % des familles donatrices affirmaient soutenir un enfant, soit un pourcentage comparable à celles fournissant de l'aide à un ex-conjoint de droit ou de fait (36%). À noter que ces données ne sont pas disponibles dans les cycles 2005 et 2012 de l'ESF.

11. On peut soupçonner ici la présence d'un tabou afin d'expliquer cette situation, à savoir l'existence de réticences chez les répondants à affirmer dépendre d'autrui pour leur subsistance. Même si Statistique Canada garantit la confidentialité des renseignements divulgués par les répondants, on peut aussi émettre l'hypothèse que certaines personnes ne souhaitent pas déclarer ces revenus pour des raisons d'ordre fiscal (malgré le fait que les dons interfamiliaux ne soient pas imposables) ou parce qu'ils croient que cela peut affecter leur situation en lien avec l'obtention d'autres transferts gouvernementaux (les prestations d'aide sociale, par exemple).

12. Les taux de non-réponse très élevés relativement à la question du montant du soutien reçu nous empêchent de publier cette donnée.

Ce mécanisme de transfert de richesse s'opère aussi à travers les dons inter-familiaux, puisque près d'une famille québécoise sur dix affirme avoir offert un soutien financier à un membre vivant à l'extérieur de l'unité familiale. Si les données de l'ESF ne permettent pas d'identifier formellement les destinataires et la finalité des transferts, les données indiquent que les enfants aux études représentent un des principaux groupes bénéficiaires. Dans la mesure où les donations peuvent représenter la facette « vivante » de l'héritage, des études supplémentaires devraient, selon nous, être réalisées afin d'identifier les dons d'importance en fonction de l'âge des familles donatrices ainsi que les raisons de leur versement.

L'importance économique de l'héritage incite d'ailleurs à revisiter un des postulats centraux de la théorie du cycle de vie (Modigliani, 1966) selon lequel les personnes procèdent pratiquement à la

liquidation de leur patrimoine en fin de vie afin de subvenir à leurs besoins. Si cette théorie pouvait tenir à une époque où les travailleurs âgés ne pouvaient compter que sur leurs épargnes (généralement thésaurisées) et, ultimement, leur famille pour compenser l'absence de salaire en fin de vie active, celle-ci semble moins apte à saisir la réalité actuelle où les fonds de pension privés et universels ont considérablement augmenté le revenu personnel des personnes âgées (Crespo et Rheault, 2013) et où l'effet cumulatif de la hausse des revenus a concouru à l'accroissement important du patrimoine des ménages et de leurs capacités d'épargne (Gauthier, 2015).

Plusieurs points de vue s'opposent quant à l'importance future que prendront les transferts patrimoniaux; certains anticipant un accroissement massif des successions (Piketty, 2013)¹³ et d'autres, plus « pessimistes », misant sur une croissance plus modérée du phénomène.

Schématiquement, le débat doit prendre en considération que la hausse de la valeur patrimoniale des familles âgées (notamment celles issues de la génération des *baby-boomers*) et, ce faisant, le potentiel de transfert d'avoirs sera limité par la hausse rapide de l'espérance de vie des personnes âgées (Payeur, 2015). Cette perspective démographique suppose que les générations âgées devront exercer des pressions plus grandes sur leurs avoirs accumulés, surtout si celles-ci tiennent à maintenir leurs dépenses de consommation à un niveau similaire ou supérieur à celui de leur vie active, ce qui abaissera la valeur du patrimoine pouvant être légué à leurs descendants. De plus, il apparaît essentiel de tenir compte de l'évolution que connaîtront les donations afin de saisir l'ampleur réelle des transferts patrimoniaux. Des simulations économétriques intégrant ces différentes variables prédictives seraient, selon nous, en mesure d'apporter un éclairage déterminant sur ce débat.

Références

- CHEAL, David J. (2003). *Viellissement et évolution démographique au Canada*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 293 p.
- CRESPO, Stéphane, et Sylvie RHEAULT (2013). *Revenu, faible revenu et inégalité de revenu: Portrait des Québécoises et des Québécois de 55 ans et plus vivant en logement privé*. Québec, Institut de la statistique du Québec, 124 p.
- GAUTHIER, Marc-André (2015). « Évolution de la situation financière des ménages québécois entre 1999 et 2012 », *Coup d'œil sociodémographique*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 11 p.
- GOTTLIEB, Aaron., Natasha PILKAUSKAS et Irwin GARFINKEL (2014). « Private Financial Transfers, Family Income, and the Great Recession ». *Journal of Marriage and Family*, 76: 1011–1024.
- MASON, Andrew, Ronald LEE, An-Chi TUNG, Mun-Sim LAI et Tim MILLER (2006). « Population Aging and Intergenerational Transfers: Introducing Age into National Accounts », document de travail n° 12770 du National Bureau of Economic Research, Cambridge, États-Unis.
- MODIGLIANI, Franco (1966). *The Life Cycle Hypothesis of Saving, the Demand for Wealth and Supply of Capital*, Social Research, p. 160- 217. Document électronique, publié par ProQuest Information and Learning Company.
- PAYEUR, Frédéric F. (2015). « La mortalité et l'espérance de vie au Québec », *Coup d'œil sociodémographique*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 7 p.
- PIKETTY, Thomas (2013). *Le capital au XXI^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 969 p.
- SHOENI, Robert F. (1997). « Private Interhousehold Transfers of Money and Time: New Empirical Evidence », *Review of Income and Wealth*, vol. 43, p. 423-448.
- STATISTIQUE CANADA (2011). *La mesure des transferts volontaires entre ménages au Canada*, Document de recherche, n° 75F0002MIF au catalogue, p. 1-34.

13. À ce sujet, une étude de la BMO conclut que le Canada est à l'aube du plus important transfert patrimonial de l'histoire devant atteindre les mille milliards de dollars au courant des vingt prochaines années. [En ligne]. [<https://nouvelles.bmo.com/press-releases/selon-une-etude-de-bmo-ligne-d-action-l-heritage-tsx-bmo-201407080956149002>].

Lien entre le revenu individuel et le faible revenu de la famille

par Sylvie Rheault et Stéphane Crespo¹

Les taux de faible revenu sont tous conçus selon un univers de familles ou de ménages. Ainsi, lorsque la famille est sous un seuil de faible revenu, tous les membres le sont également. La situation inverse est aussi vraie, à savoir que tous les membres d'une famille sont considérés ne pas être à faible revenu si la famille ne l'est pas. Sans remettre en question l'importance des mesures de taux de faible revenu, celles-ci ne permettent toutefois pas d'évaluer la vulnérabilité financière des personnes sous un angle personnel. Pour mettre en perspective ces deux univers, cet article explore, pour le Québec, le lien entre le quintile de revenu individuel et la présence de faible revenu de leur famille, et ce, à partir des données de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR). Les tendances historiques sont aussi analysées.

rapport aux jeunes hommes, les jeunes femmes sont surreprésentées dans le deuxième quintile (35 % c. 27 %). Parmi les groupes d'âge de 25 à 44 ans et de 45 à 64 ans, les femmes sont relativement plus présentes que les hommes tant dans le premier quintile que dans le deuxième. La différence entre les hommes et les femmes est particulièrement visible lorsqu'on regarde le quintile supérieur. Les hommes sont près du tiers à y être représentés contre moins de 20 % chez les femmes.

Parmi le groupe des personnes de 65 ans et plus, les différences entre les hommes et les femmes sont très perceptibles. Ainsi, 6 % des hommes se situent dans le premier quintile et 33 % dans le deuxième alors que ces proportions atteignent respectivement 19 % et 47 % pour les femmes.

Les données présentées au tableau 1 font référence à l'ensemble de la population. Il est cependant intéressant de mettre en perspective les rangs quintiles de revenu personnel avec leur situation familiale. On constate dès lors que plus le revenu personnel se situe dans les quintiles supérieurs, plus les personnes ont répondu lors de l'enquête être le principal soutien du ménage. Seulement 4 % des jeunes du premier quintile et 8 % du deuxième quintile ont déclaré être le principal soutien ; ceux-ci demeurent, en effet, plus souvent chez leurs parents. On note aussi que les femmes sont proportionnellement moins nombreuses, et ce, même dans les quintiles supérieurs, à avoir déclaré être le principal soutien de la famille (données non présentées).

Dans une étude antérieure, Crespo (2011) a montré qu'une personne sur dix, âgée de 25 à 64 ans et active toute l'année sur le marché du travail, se retrouverait à faible revenu si elle avait vécu seule au lieu de vivre au sein d'une famille. Dans le présent article, l'analyse porte plutôt sur toutes les personnes de 16 ans et plus, sans égard à leur activité sur le marché du travail. L'objectif principal est de mettre en relief la situation individuelle des particuliers composant une unité familiale à faible revenu. Pour cette raison, une distinction est introduite afin de bien dissocier les revenus propres à un individu de ceux liés aux responsabilités familiales. Pour évaluer ces revenus propres, un concept de revenu du marché bonifié a donc été conçu (voir méthodologie).

Les jeunes et les femmes surreprésentées dans les quintiles de revenu inférieur

Alors que la moitié des femmes se retrouvent dans les quintiles de revenu inférieur, soit les deux premiers quintiles de revenus (Q1 et Q2), les hommes y sont près du tiers. Les jeunes de 16 à 24 ans sont un peu moins de la moitié à se situer dans le premier quintile et presque huit sur dix en incluant le deuxième quintile. Les personnes de 65 ans et plus sont peu représentées dans le premier quintile, soit un peu plus d'une personne sur dix. Elles sont surtout concentrées dans le deuxième quintile, soit environ quatre sur dix. Donc, plus de la moitié des personnes âgées de 65 ans et plus se concentrent dans les deux premiers quintiles (tableau 1).

Lorsque l'on décompose la répartition par quintile selon l'âge et le sexe, aucune différence ne ressort entre les femmes et les hommes âgés de 16 à 24 ans dans le premier quintile ; par contre, par

1. Nous remercions nos collègues Suzanne Asselin et Marc-André Gauthier, ainsi que Nathalie Deschênes du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour leurs précieux commentaires sur la version préliminaire de l'article. Nous remercions également le Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) pour l'accès aux données.

Tableau 1

Répartition de la population, selon le quintile de revenu individuel du marché bonifié, le sexe et l'âge, particuliers âgés de 16 ans et plus, Québec, 2011

	Tous	Tous les quintiles	Q1	Borne inf.	Borne sup.	Q2	Borne inf.	Borne sup.	Q3	Borne inf.	Borne sup.	Q4	Borne inf.	Borne sup.	Q5	Borne inf.	Borne sup.
	%																
Tous les particuliers âgés de 16 ans et plus	...	100	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0
Selon le sexe¹																	
Hommes	49,6	100	16,2	14,6	17,8	15,4	14,0	16,8	19,8	18,3	21,2	22,3	20,9	23,7	26,3	24,9	27,7
Femmes	50,4	100	23,7	22,2	25,3	24,5	23,1	25,9	20,2	18,9	21,6	17,8	16,5	19,0	13,8	12,7	14,8
Total	100
Selon l'âge¹																	
16 à 24 ans	13,7	100	47,4	43,9	50,8	30,8	27,4	34,2	14,4	11,8	17,0	6,3	4,7	8,0	1,1	0,4	1,8
25 à 44 ans	32,3	100	14,7	13,0	16,4	11,6	10,0	13,1	22,5	20,5	24,5	25,1	23,1	27,1	26,1	24,3	28,0
45 à 64 ans	35,7	100	17,9	16,0	19,7	12,9	11,4	14,4	18,6	17,0	20,3	23,6	21,5	25,6	27,0	25,2	28,9
65 ans et plus	18,4	100	13,1	11,2	15,1	40,5	37,8	43,2	22,4	19,9	24,9	14,3	12,1	16,5	9,6	7,5	11,8
Total	100
Selon le sexe et l'âge¹																	
Hommes, 16 à 24 ans	7,1	100	46,6	41,1	52,1	27,2	22,6	31,8	16,4	12,3	20,5	8,5	5,6	11,4	1,3	0,3	2,3
Hommes, 25 à 44 ans	16,4	100	11,8	9,2	14,4	8,0	5,9	10,1	21,5	18,4	24,5	25,4	22,1	28,7	33,3	30,3	36,4
Hommes, 45 à 64 ans	17,7	100	12,9	10,2	15,6	9,3	7,2	11,4	16,3	13,9	18,7	25,8	22,6	29,0	35,7	32,8	38,6
Hommes, 65 ans et plus	8,3	100	5,8	3,6	8,0	33,1	28,9	37,3	26,6	23,0	30,2	20,5	16,6	24,4	14,0	10,5	17,5
Femmes, 16 à 24 ans	6,5	100	48,2	43,0	53,3	34,8	29,7	39,9	12,2	8,6	15,8	3,9	2,0	5,9	0,9	-0,1	1,8
Femmes, 25 à 44 ans	15,8	100	17,7	14,9	20,6	15,3	12,9	17,6	23,6	20,9	26,4	24,8	22,0	27,5	18,7	16,3	21,1
Femmes, 45 à 64 ans	17,9	100	22,8	20,1	25,4	16,4	14,0	18,9	20,9	18,5	23,3	21,4	18,9	23,8	18,5	16,2	20,7
Femmes, 65 ans et plus	10,1	100	19,1	16,4	21,8	46,7	43,0	50,3	18,9	16,1	21,7	9,2	6,9	11,5	6,0	3,7	8,3
Total	100

1. Les quintiles ne sont pas établis à partir des sous-populations définies par le sexe, l'âge ou le croisement entre ces deux variables; ils sont établis plutôt à partir de l'ensemble des particuliers âgés de 16 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Des taux de faible revenu relativement plus élevés chez les hommes et les personnes de 25 à 64 ans des premiers quintiles de revenu

En 2011, près de 11 % des personnes sont à faible revenu selon la mesure MPC (tableau 2). Ce taux s'accroît à environ 35 % parmi les personnes dont le revenu personnel est dans le premier quintile de revenu, avant de diminuer à près de 17 % chez celles se situant dans le deuxième quintile. Au quintile supérieur, le taux est nul.

Cependant, le portrait varie grandement selon l'âge et, dans une moindre mesure, selon le sexe. Les données présentées au tableau 1 dans la section précédente mettaient en exergue la position relativement plus défavorable des femmes et des jeunes. Les résultats du tableau 2 montrent toutefois un portrait différent. En effet, les jeunes de 16 à 24 ans qui se retrouvent dans le premier quintile sont environ 19 % à avoir un taux de faible revenu, alors que cette proportion avoisine 45 % chez les personnes de 25 à 64 ans. Quant à l'ensemble des hommes se situant dans le premier quintile, près de quatre sur dix ont un taux de faible

revenu MPC comparé à un peu plus de trois femmes sur dix. Les différences sont aussi notables dans le deuxième quintile, alors que les taux sont d'environ 22 % pour les hommes et 13 % pour les femmes. Les différences sont significatives pour ces deux quintiles.

En combinant l'âge et le sexe, on constate que la situation des personnes ayant un revenu individuel peu élevé diffère chez les hommes âgés de 25 à 64 ans. En effet, 53 % des hommes de 25 à 44 ans dans le premier quintile sont à faible revenu ainsi que 62 % des hommes de 45 à 64 ans, toujours selon la MPC. Les

taux sont également très élevés dans le deuxième quintile, soit 42 % pour les deux groupes d'âge. Chez les 45 à 64 ans, et pour ces deux premiers quintiles, ces taux sont, par ailleurs, significativement plus élevés que ceux des femmes.

En somme, ces données suggèrent que les hommes de 25 à 64 ans se retrouvent relativement moins souvent dans les premiers quintiles de revenu, mais lorsqu'ils y sont, ils peuvent moins compter sur d'autres membres de la famille pour les sortir d'une situation de faible revenu. Au contraire, les jeunes dont le revenu personnel est faible peuvent plus souvent bénéficier des ressources des autres

membres de la famille, ainsi que les femmes, quoique de façon moins prononcée que chez les jeunes.

Une situation qui s'est améliorée pour les jeunes, mais pas pour les personnes de 45 à 64 ans

Pour l'ensemble des femmes et des hommes qui se situent dans le premier quintile, on ne constate aucun changement significatif relativement à l'évolution du taux de faible revenu entre 1996 et 2011, selon la mesure MFR (tableau 3). Ce constat ne tient cependant pas lorsqu'on

considère les groupes d'âge. Ainsi, les particuliers de 16 à 24 ans sont moins nombreux à se retrouver sous le seuil de faible revenu en 2011. Environ 23 % des jeunes du premier quintile étaient à faible revenu en 1996 contre 15 % en 2011, une baisse d'environ 8 points. Au contraire, les personnes de 45 à 64 ans ont apparemment accru leur degré de vulnérabilité économique. De 36 % des personnes du premier quintile en 1996, le taux de faible revenu augmente à 47 % en 2011 (tableau 3). Soulignons qu'aucun changement significatif n'a pu être décelé en croisant les variables âge et sexe (données non illustrées).

Tableau 2

Taux de faible revenu MPC, selon le quintile de revenu individuel du marché bonifié, le sexe et l'âge, particuliers âgés de 16 ans et plus, Québec, 2011

	Tous			Q1			Q2			Q3			Q4			Q5		
	Borne inf.	Borne sup.		Borne inf.	Borne sup.		Borne inf.	Borne sup.		Borne inf.	Borne sup.		Borne inf.	Borne sup.		Borne inf.	Borne sup.	
	%																	
Tous les particuliers âgés de 16 ans et plus	10,7	9,5	11,9	34,6	30,5	38,8	16,6	14,0	19,1	1,9	1,1	2,7	0,4	-0,2	0,9	0,0
Selon le sexe ¹																		
Hommes	10,3	8,7	11,9	39,6	33,7	45,5	22,4	17,6	27,2	2,2	1,0	3,5	0,0	0,0
Femmes	11,1	9,7	12,5	31,3	27,0	35,7	12,9	10,1	15,8	1,5	0,5	2,5	0,9	-0,3	2,1	0,1
Selon l'âge ¹																		
16 à 24 ans	12,8	9,1	16,4	18,8	12,6	25,0	11,5	6,6	16,3	2,3	-0,9	5,6	0,0	0,0
25 à 44 ans	10,3	8,3	12,3	43,3	35,3	51,3	27,9	19,2	36,6	1,8	0,4	3,2	1,0	-0,4	2,3	0,1
45 à 64 ans	12,9	10,9	15,0	47,7	40,4	55,0	30,4	24,1	36,7	2,6	0,9	4,3	0,0	0,0
65 ans et plus	5,6	4,1	7,1	25,5	17,9	33,1	5,2	3,0	7,5	0,5	-0,3	1,2	0,0	0,0
Selon le sexe et l'âge ¹																		
Hommes, 16 à 24 ans	12,6	7,7	17,5	17,2	9,2	25,2	14,4	6,2	22,6	3,9	-1,6	9,5	0,0	0,0
Hommes, 25 à 44 ans	9,8	7,2	12,5	52,6	38,9	66,2	41,6	24,8	58,4	1,3	-0,4	3,0	0,0	0,0
Hommes, 45 à 64 ans	12,5	9,9	15,1	62,2	49,8	74,6	41,7	30,3	53,1	3,7	0,6	6,8	0,0	0,0
Hommes, 65 ans et plus	4,6	2,5	6,7	34,4	15,5	53,3	7,3	2,2	12,3	0,9	-0,5	2,3	0,0	0,0
Femmes, 16 à 24 ans	13,0	8,4	17,5	20,4	12,0	28,9	9,0	3,8	14,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Femmes, 25 à 44 ans	10,8	8,4	13,1	37,0	27,8	46,1	20,4	12,4	28,4	2,3	0,2	4,5	2,0	-0,7	4,8	0,2
Femmes, 45 à 64 ans	13,4	11,2	15,6	39,7	32,1	47,2	24,1	16,8	31,4	1,8	0,1	3,5	0,0	0,0
Femmes, 65 ans et plus	6,3	4,1	8,6	23,2	15,6	30,9	4,1	1,5	6,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

1. Les quintiles ne sont pas établis à partir des sous-populations définies par le sexe, l'âge, ou le croisement entre ces deux variables; ils sont plutôt calculés à partir de l'ensemble des particuliers âgés de 16 ans et plus.

Note: Les erreurs-types ont été calculées au moyen de la méthode d'autoamorceage (*bootstrap*) à partir de 500 poids répliques.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Discussion

Ces résultats montrent que les mesures de revenu individuel et de taux de faible revenu sont loin d'être des répliques parfaites lorsque l'on veut déceler des personnes vulnérables financièrement. Ainsi, alors que la répartition des revenus individuels fait ressortir les situations financières plus défavorables pour les jeunes et les femmes, les mesures prenant en compte la situation familiale, comme les taux de faible revenu, montrent une position plus avantageuse pour ces groupes. Inversement, pour les groupes ayant tendance à avoir les plus hauts revenus individuels, comme les hommes et les personnes en âge de travailler (25 à 64 ans), la situation familiale est d'un moindre secours dans les cas où leurs revenus individuels sont plus faibles. Autrement dit, les femmes et les jeunes sont plus vulnérables lorsqu'on tient compte seulement de leur revenu personnel, mais ils s'avèrent mieux protégés en tenant compte du revenu familial. Ces données mettent donc aussi en exergue leur plus grande dépendance financière. Quant aux hommes, lorsque leur situation financière individuelle est précaire, ils peuvent moins compter sur d'autres membres de la famille pour les sortir d'une situation de faible revenu.

Cette analyse démontre ainsi que le choix d'une mesure de revenu, individuel ou familial, peut affecter certains constats, surtout lorsque cette mesure est introduite dans un modèle analytique (ex. : le lien

Tableau 3

Évolution du taux de faible revenu MFR après impôt des particuliers du premier quintile de revenu individuel du marché bonifié, selon le sexe et l'âge, particuliers âgés de 16 ans et plus, Québec, 1996 à 2011

	Quintile inférieur ¹				Écart 1996-2011
	1996	2001	2006	2011	
	%				point
Tous les particuliers âgés de 16 ans et plus	33,4	33,3	31,6	34,4	1,0
Selon le sexe¹					
Hommes	36,5	35,3	37,5	38,8	2,3
Femmes	31,9	32,3	28,4	31,5	-0,4
Selon l'âge¹					
16 à 24 ans	23,4	17,6	19,3	15,0	-8,4 ^{††}
25 à 44 ans	38,6	42,3	35,3	43,7	5,1
45 à 64 ans	35,9	40,5	40,6	46,8	10,9 ^{††}
65 ans et plus	37,4	22,2	29,0	35,4	-1,9

1. Le quintile inférieur n'est pas établi à partir des sous-populations définies par le sexe, l'âge ou le croisement entre ces deux variables; il est calculé plutôt à partir de l'ensemble des particuliers âgés de 16 ans et plus.

Note: ††† $p \leq 0,01$; †† $0,01 < p \leq 0,05$; † $0,05 < p \leq 0,1$. Les tests ont comme hypothèse nulle que la différence de taux de faible revenu entre 1996 et 2011 est nulle. Les erreurs-types ont été calculées au moyen de la méthode d'autoamorçage (*bootstrap*) à partir de 500 poids répliques.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

entre la vulnérabilité financière et l'accès aux soins de santé). De plus, le recours à une mesure uniquement familiale ne permet pas de montrer les diverses réalités que recouvre la mise en commun des ressources dans une famille (Belleau et Proulx, 2011) ou la situation de précarité vécue par des individus à divers

moments de leur existence (Meulders et O'Dorchai). Ainsi, malgré la corrélation évidente entre les mesures de revenu individuel et de la famille, les deux types de mesure méritent d'être pris en considération pour bien cerner la vulnérabilité financière ou les différences de niveaux de vie entre les groupes de la population.

Méthodologie

Afin de mesurer les revenus individuels, le concept de revenu du marché bonifié comprend les revenus du marché (salaires, revenus autonomes, dividendes, pensions privées, etc.) auxquels s'ajoutent certains transferts gouvernementaux pour lesquels seule la situation personnelle est considérée dans le calcul des transferts, à savoir la pension de la vieillesse, les prestations d'assurance-emploi et les indemnités pour accidents du travail ou d'automobile. Sont aussi considérées les prestations versées par la RRQ/RPC². Celles-ci comprennent les rentes aux conjoints survivants, qui de par leur nature, sont associées à des liens familiaux. Quoique les données de l'EDTR ne permettent pas de distinguer ce type de prestations, la notion de revenu individuel s'en trouve peu affectée en raison de la faible importance des montants d'allocations aux conjoints³. Par ailleurs, le revenu individuel du marché bonifié est celui avant impôt⁴, alors que le concept de revenu utilisé pour le calcul du faible revenu est le revenu disponible, soit après impôt et transferts⁵.

Toutes les personnes de 16 ans et plus ayant des revenus nuls et non nuls sont retenues. Les revenus individuels du marché bonifiés sont répartis par quintiles, sans égard à l'âge et au sexe. Les quintiles ne sont donc pas recalculés pour chaque groupe d'âge et sexe; la population totale des 16 ans et plus sert de référence. Pour chaque quintile de revenu individuel, on présente le taux de faible revenu. Rappelons que les seuils de faible revenu sont ajustés pour tenir compte de la taille de la famille économique ou du ménage. La mesure de faible revenu utilisée est la mesure du panier de consommation (MPC). Celle-ci a été privilégiée puisqu'il s'agit d'une mesure de faible revenu absolu. Par contre, pour les tendances historiques, le taux de faible revenu selon la mesure de faible revenu (MFR) est plutôt retenu pour des raisons de disponibilité, celle-ci est une mesure de faible revenu relatif⁶.

Des tests de différences ont été effectués au seuil de 5%. Seuls les écarts significatifs sont présentés.

Références

- BELLEAU, H., et R. PROULX (2011). « [Le revenu familial, un concept vague et insidieux: analyse critique et historique des relations économiques familiales](#) », *La famille, enjeu de société*, sous la direction de Françoise Romaine Ouellette, n° 15, automne 2011, INRS-UCS, p. 78-109.
- CRESPO, S. (2011). « [Vivre en famille, une protection contre le faible revenu: le cas de travailleurs actifs toute l'année](#) », *Données sociodémographiques en bref*, vol 15, n° 3, p. 11-12.
- MEULDERS, D., et S. O'Dorchai (2011/2). « [Lorsque seul le ménage compte. Variations autour de la pauvreté des ménages et des individus en Europe](#) ». *Travail, genre et sociétés*, n° 26, La Découverte, p. 85-104.

2. Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada.

3. En consultant les données de la RRQ pour 2011, le tiers des bénéficiaires recevait des allocations de conjoint survivant, combiné ou non avec leur propre régime de retraite, mais que les montants totaux versés pour les rentes de conjoints survivants comptent en 2011 pour seulement 10% des montants totaux versés par la RRQ. Source: Régie des rentes du Québec (2015). *Régime de rentes du Québec. Statistiques de l'année 2014*.

4. Puisque plusieurs mesures tenant compte du partage des revenus et des dépenses dans les familles sont considérées pour les déclarations de revenu (impôt), le calcul du revenu individuel est celui avant impôt.

5. Dans le cas de la mesure du panier de consommation, les dépenses non liées à la consommation, comme les frais de garde, sont aussi exclues pour le calcul du revenu disponible.

6. La mesure MPC est considérée comme une mesure absolue, car le seuil est fixé en fonction d'une liste de besoins considérés comme essentiels alors que la mesure MFR est fonction du revenu médian de tous les ménages (moitié de la médiane) et est relative en ce sens. La mesure MPC n'est disponible que depuis 2000 et a même été révisée depuis. La version la plus récente de la MPC, qui est utilisée ici, est disponible à compter de 2002.

Que font les ménages en manque d'argent ?

par Stéphane Crespo¹

À partir de l'*Enquête canadienne sur le bien-être économique* (ECBE), le présent article documente la prévalence de trois moyens utilisés par les ménages québécois en 2013 pour suppléer au manque d'argent, soit l'aide financière d'amis ou de membres de la famille, l'endettement ou la vente de biens, et le recours à un organisme de bienfaisance. L'analyse tient compte de quelques caractéristiques sociodémographiques et du fait que les ménages soient ou non en situation de privation matérielle.

Résultats

Le moyen le plus souvent utilisé : l'aide financière d'amis ou de membres de la famille

Les données du tableau 1 (section 1) montrent qu'en 2013, parmi les trois moyens examinés (voir encadré 1), l'aide financière d'amis ou de membres de la famille était celui le plus souvent utilisé par les ménages québécois pour suppléer au manque d'argent (14 %). Il était suivi d'assez près par l'endettement ou la vente de biens (12 %), et loin derrière, par le recours à un organisme de bienfaisance (5 %). Notons que cet ordre de grandeur est significatif².

Le recours à un seul moyen : la situation la plus fréquente

Alors que les données précédentes font référence à l'utilisation non exclusive des trois solutions présentées pour combler le manque d'argent, il est intéressant d'examiner leur usage exclusif (tableau 1, section 2). Cette analyse montre que 79 % des ménages n'ont employé aucun de ces moyens et qu'à l'inverse, 21 % des ménages ont eu recours à au moins l'un d'entre eux. En outre, 13 % des ménages n'ont utilisé qu'un seul moyen, et 6 %,

deux moyens. Lorsqu'une seule mesure est employée, l'aide financière d'amis ou de membres de la famille survient le plus fréquemment (7 %), suivie de l'endettement ou de la vente de biens (5 %), puis du recours à un organisme de bienfaisance (2 %) ; encore une fois,

cet ordre de grandeur est significatif. Par ailleurs, lorsque deux solutions sont utilisées, la combinaison de l'aide financière et de l'endettement/vente survient le plus fréquemment (4 %). Notons que 2 % des ménages québécois ont combiné ces trois moyens au cours de l'année 2013.

Encadré 1. Les indicateurs des moyens utilisés par manque d'argent dans l'ECBE

Parmi les questions posées dans l'ECBE³, les trois suivantes portent sur quelques moyens utilisés par les ménages pour répondre au manque d'argent :

1. Au cours des 12 derniers mois, [vous est-il arrivé/est-il arrivé à vous et à votre ménage] de demander de l'aide financière d'amis ou de membres de la famille pour vos dépenses courantes parce que vous n'aviez pas assez d'argent ?
2. Au cours des 12 derniers mois, [vous est-il arrivé/est-il arrivé à vous et à votre ménage] de vous endetter ou de vendre un bien pour couvrir vos dépenses courantes parce que vous manquiez d'argent ?
3. Au cours des 12 derniers mois, [vous est-il arrivé/est-il arrivé à vous et à votre ménage] de faire appel à un organisme de bienfaisance (comme une banque alimentaire ou un magasin de vêtements d'occasion) parce que vous manquiez d'argent ?

Les répondants avaient la possibilité de répondre « oui, parfois », « oui, souvent » ou « non ». Dans la présente étude, nous n'avons pas tenu compte de la nuance entre « parfois » et « souvent ». Pour chacun des indicateurs, nous avons construit une variable indicatrice basée sur l'opposition entre « oui » et « non ».

1. Nous remercions Charles Fleury, professeur de sociologie à l'Université Laval, pour ses précieux commentaires sur la version préliminaire de l'article. Les données de Statistique Canada utilisées dans cet article ont été exploitées au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS).
2. En effet, les trois intervalles de confiance sont mutuellement exclusifs, c'est-à-dire qu'ils ne se chevauchent pas.
3. L'*Enquête canadienne sur le bien-être économique* a été un supplément de l'*Enquête sur la population active* pour l'année 2013. Un échantillon de 24 258 ménages a été sélectionné, dont 4 752 au Québec.

Tableau 1

Prévalence des moyens utilisés par manque d'argent, selon le type de moyen, quelques caractéristiques sociodémographiques, et selon la privation matérielle et son intensité, ménages, Québec, 2013

		Section 1 : Prévalences non exclusives			Section 2 : Prévalences exclusives									
		n° 1 : Aide financière d'amis ou de membres de la famille	n° 2 : Endettement ou vente de biens	n° 3 : Recours à un organisme de bienfaisance	Aucun moyen	Au moins un moyen	n° 1 seulement	n° 2 seulement	n° 3 seulement	n° 1 et n° 2	n° 1 et n° 3	n° 2 et n° 3	n° 1, n° 2 et n° 3	
Ensemble des ménages														
	Estimation	%	14,3	11,6	4,9	78,9	21,1	7,1	4,8	1,5	4,3	1,0	0,5	2,0
Intervalle de confiance	Borne inf.	%	13,1	10,4	4,1	77,5	19,7	6,1	4,1	1,0	3,5	0,6	0,3	1,4
	Borne sup.	%	15,6	12,8	5,8	80,3	22,5	8,1	5,5	1,9	5,1	1,3	0,8	2,6
Selon certaines caractéristiques sociodémographiques														
Le soutien principal est une femme														
Non	Estimation	%	13,0	11,0	4,0	80,7	19,3	6,7	4,9	1,0	3,8	0,6	0,4	2,0
Oui	Estimation	%	16,5	12,5	6,5	76,0	24,0	7,8	4,6	2,2	5,1	1,5	0,8	2,0
	Différence (Oui – Non)	points	3,4	1,5	2,5	-4,7	4,7	1,2	-0,3	1,1	1,4	0,9	0,5	0,0
			†		††	††	††					†		
Le soutien principal a un niveau de scolarité secondaire ou collégial														
Non	Estimation	%	10,5	8,4	2,2	84,6	15,4	5,7	3,7	0,7	3,7	0,5	0,4	0,6
Oui	Estimation	%	15,9	12,9	6,1	76,6	23,5	7,7	5,2	1,8	4,5	1,1	0,6	2,5
	Différence (Oui – Non)	points	5,3	4,5	3,8	-8,1	8,1	2,0	1,5	1,0	0,8	0,6	0,3	1,9
			††	††	††	††	††			††				††
Le soutien principal est âgé de moins de 30 ans														
Non	Estimation	%	11,7	10,0	4,4	82,0	18,0	5,7	4,4	x	x	x	x	x
Oui	Estimation	%	34,9	23,7	9,1	54,8	45,3	18,5	7,7	x	x	x	x	x
	Différence (Oui – Non)	points	23,2	13,7	4,7	-27,3	27,3	12,8	3,3	0,8	6,5	0,0	0,0	4,0
			††	††	†	††	††	††	†	††				†
Le ménage est composé d'une personne seule ou d'une famille monoparentale														
Non	Estimation	%	10,5	9,5	3,2	83,3	16,7	5,7	4,5	1,1	3,4	0,4	0,6	1,1
Oui	Estimation	%	20,2	14,7	7,6	72,1	27,9	9,4	5,2	2,0	5,7	1,8	0,5	3,3
	Différence (Oui – Non)	points	9,7	5,2	4,4	-11,2	11,2	3,7	0,7	0,9	2,4	1,4	-0,1	2,2
			††	††	††	††	††	††		††	††			††
Selon la privation matérielle et son intensité¹														
Au moins 1 besoin non satisfait¹														
Non	Estimation	%	5,5	4,4	1,1
Oui	Estimation	%	34,6	28,0	13,9
	Différence (Oui – Non)	points	29,2	23,5	12,8
			††	††	††

Tableau 1 (suite)

Prévalence des moyens utilisés par manque d'argent, selon le type de moyen, quelques caractéristiques sociodémographiques, et selon la privation matérielle et son intensité, ménages, Québec, 2013

			Section 1 : Prévalences non exclusives			Section 2 : Prévalences exclusives									
			n° 1 : Aide financière d'amis ou de membres de la famille	n° 2 : Endettement ou vente de biens	n° 3 : Recours à un organisme de bienfaisance	Aucun moyen		Au moins un moyen	n° 1 seulement	n° 2 seulement	n° 3 seulement	n° 1 et n° 2	n° 1 et n° 3	n° 2 et n° 3	n° 1, n° 2 et n° 3
Au moins 4 besoins non satisfaits¹															
Non	Estimation	%	9,8	8,5	2,6
Oui	Estimation	%	54,8	39,7	26,4
	Différence	points	45,0	31,2	23,9
	(Oui – Non)		††	††	††
Au moins 7 besoins non satisfaits¹															
Non	Estimation	%	12,8	10,1	3,9
Oui	Estimation	%	61,5	56,3	38,1
	Différence	points	48,7	46,2	34,2
	(Oui – Non)		††	††	††

1. Pour plus d'information sur la mesure de la privation matérielle, consulter l'encadré 2 et Crespo (2015).

x : donnée confidentielle.

Note : †† $p \leq 0,01$; † $0,01 < p \leq 0,05$. Les tests ont comme hypothèse nulle que l'écart de prévalence est nul entre les ménages correspondant à la catégorie « Oui » et ceux correspondant à la catégorie « Non ». Les erreurs-types sont basées sur la méthode d'auto-amorçage (bootstrap) à partir de 500 poids répliques.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le bien-être économique (2013), fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les jeunes ménages recourent davantage à ces moyens...

Certaines catégories de ménages sont plus à risque de recourir à ces moyens que d'autres, puisque leur niveau de revenus et leur patrimoine sont généralement moindres. Quatre caractéristiques sont prises en compte : le sexe du soutien principal du ménage (femmes, par rapport aux hommes), son niveau de scolarité (niveau secondaire ou collégial⁴, par rapport au niveau universitaire), son âge (moins de 30 ans, par rapport à 30 ans et plus), et le type de ménage (personne seule ou famille monoparentale, par rapport aux couples).

On constate que toutes ces caractéristiques sont significativement associées à l'utilisation d'au moins un moyen pour pallier le manque d'argent, mais que l'intensité de cette association est plus

élevée en ce qui concerne l'âge. Ainsi, 45 % des ménages dont le soutien principal est âgé de moins de 30 ans ont eu recours à un de ces moyens, contre seulement 18 % de ceux dont le soutien a 30 ans ou plus, soit 27 points d'écart (section 2). De plus, près du quart des ménages soutenus par une femme ont fait appel à au moins une de ces solutions, contre 19 % de ceux soutenus par un homme, une différence de près de 5 points. Environ 24 % des ménages ayant à leur tête une personne sans diplôme universitaire ont utilisé au moins un moyen, comparativement à 15 % des ménages dont le soutien principal est titulaire d'un tel diplôme, un écart de 8 points. Enfin, 28 % des ménages composés d'une personne seule ou d'une famille monoparentale ont employé au moins une solution, contre 17 % des couples, une différence appréciable (11 points).

... en particulier l'aide financière d'amis ou de membres de la famille

Certaines catégories de ménages ont tendance à utiliser beaucoup plus fréquemment une solution plutôt qu'une autre pour pallier le manque d'argent. Comparée à la prévalence de l'aide financière accordée par les proches aux ménages plus âgés, celle des jeunes ménages est de 23 points plus élevée (35 % contre 12 %, voir section 1). Cet écart illustre probablement le rôle financier actif des parents envers leurs enfants récemment établis. Par contre, l'âge semble moins fortement associé à l'utilisation des deux autres moyens. Ainsi, la prévalence de l'endettement ou de la vente de biens est de 14 points supérieure chez les jeunes ménages par rapport aux plus âgés (24 % contre 10 %), tandis que la prévalence du recours à un organisme de bienfaisance ne l'est que de 5 points (9 % contre 4 %).

4. Cette catégorie comprend aussi les personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires.

Par ailleurs, si l'aide financière d'amis ou de membres de la famille se révèle particulièrement importante chez les jeunes ménages, ce moyen n'est pas nécessairement utilisé de manière exclusive. En effet, l'utilisation combinée de l'aide financière fournie par les proches et de l'endettement ou la vente de biens est plus fréquente chez les jeunes ménages que chez les plus âgés (7 points plus élevée, voir section 2). Relativement plus fréquente aussi est l'utilisation, chez les jeunes, de cette aide financière combinée aux deux autres moyens (4 points plus élevée). Soulignons par ailleurs que si les jeunes ménages utilisent fréquemment l'aide financière d'amis ou de membres

de la famille en combinaison avec une autre solution, ils ont également plus souvent recours à ce moyen seul que les ménages plus âgés (19% contre 6%).

Les personnes seules ou les familles monoparentales recourent plus souvent que les couples à une aide financière venant des proches, que ce soit exclusivement ou en combinaison avec d'autres moyens. Cependant, cette forme d'aide ne représente pas, pour ces ménages, une stratégie aussi typique pour suppléer au manque d'argent que pour les jeunes ménages. Pour ce qui est du sexe et de la scolarité du soutien principal, l'analyse ne fait pas ressortir d'écarts très importants. Ainsi, quoique

l'aide financière des amis ou de la famille demeure le moyen présentant les plus forts écarts de prévalence selon le sexe et le niveau de scolarité, ces écarts sont bien moindres que ceux fondés sur l'âge (3 points pour le sexe, 5 points pour le niveau de scolarité, contre 23 points pour l'âge, voir section 1).

La privation matérielle : fortement associée à l'utilisation de moyens

Une des hypothèses les plus plausibles pour expliquer le recours aux trois solutions étudiées est la « privation matérielle » des ménages, soit l'incapacité de satisfaire au moins un besoin essentiel parmi une liste préétablie (voir l'encadré 2)

Encadré 2. Les indicateurs de privation matérielle à partir de l'ECBE

La collecte des données de l'ECBE a reposé notamment sur l'obtention d'informations sur les 17 items suivants⁵ :

[Êtes-vous/vous et votre ménage] en mesure de...

1. Remplacer ou faire réparer vos appareils ménagers brisés ou endommagés, tel qu'un aspirateur ou un grille-pain ?
2. Remplacer les meubles usés dans votre maison ou appartement ?
3. Couvrir une dépense imprévue de 500\$ à partir de vos propres ressources ?
4. Payer vos factures à temps ?
5. Avoir accès à Internet à la maison, avoir un accès régulier à Internet durant les temps libres à l'extérieur de la maison ?
6. Garder votre maison ou appartement à une température confortable ?
7. Déplacer dans votre communauté, avec une voiture ou par autobus ou un autre moyen de transport équivalent ?
8. Recevoir des amis ou de la famille à la maison pour un repas au moins une fois par mois ?
9. Obtenir des soins dentaires réguliers au besoin ?
10. Acheter de petits cadeaux à votre famille ou à vos amis au moins une fois par année ?
11. Avoir une maison ou un appartement exempt d'insectes ou d'animaux nuisibles ?
12. Manger des fruits et des légumes frais au moins une fois par jour ?
13. Manger de la viande, du poulet, du poisson ou un substitut végétarien au moins une fois par jour ?
14. Avoir au moins deux paires de chaussures appropriées, y compris une paire de chaussures d'hiver adéquates ?
15. Avoir des vêtements appropriés pour des entrevues d'emploi ?
16. Avoir un passe-temps ou une activité de loisir ?
17. Dépenser un petit montant d'argent chaque semaine ?

Chaque fois qu'une réponse du ménage est négative, le protocole d'interview prévoit de poser la sous-question suivante : « Est-ce parce que vous [ou les autres membres de votre ménage] n'en avez pas les moyens, ou pour une autre raison ? ». Si la réponse à cette seconde question est « Parce que nous n'en avons pas les moyens », on peut raisonnablement parler d'un « besoin non satisfait ».

5. Le libellé exact des questions posées aux répondants est reproduit dans Crespo (2015, p. 11). Voir la note 6 pour la référence complète de cette étude.

en raison du manque d'argent ou des ressources nécessaires. Dans la partie inférieure du tableau 1, les prévalences de l'utilisation des trois solutions analysées sont distinguées selon l'intensité de la privation, c'est-à-dire selon que le ménage a au moins un besoin, quatre besoins, ou sept besoins non satisfaits.

Les résultats montrent que la privation matérielle est effectivement liée à l'utilisation de moyens pour suppléer au manque d'argent. Pour commencer, peu importe l'intensité de la privation, on constate que l'aide financière est plus fréquente que l'endettement/vente, lui-même plus fréquent que le recours à un organisme de bienfaisance. Chez les ménages ayant au moins un besoin non satisfait, par rapport aux ménages ne se trouvant pas en situation de privation, on observe les pourcentages suivants : 35 % contre 6 % pour l'aide financière, 28 % contre 4 % pour l'endettement/vente, et 14 % contre 1 % pour le recours à un organisme de bienfaisance. Par ailleurs, plus l'intensité de la privation est élevée, plus l'utilisation de l'une des trois solutions étudiées est fréquente. Ainsi, pour les ménages présentant au moins sept besoins non satisfaits, les prévalences

d'utilisation des trois différents moyens sont respectivement de 62 %, 56 % et 38 %, contre 13 %, 10 % et 4 % pour les ménages ayant moins de sept besoins non satisfaits.

Conclusion

Cette brève analyse a permis de documenter la prévalence de trois moyens utilisés par les ménages pour suppléer au manque d'argent. L'aide financière offerte par des amis ou des membres de la famille est la solution la plus fréquente, suivie de l'endettement ou de la vente de biens, et enfin, du recours à un organisme de bienfaisance. Par ailleurs, ces moyens sont utilisés plus souvent exclusivement que conjointement.

L'utilisation d'au moins un de ces moyens est positivement associée au fait que le soutien principal du ménage soit une femme, que son niveau de scolarité soit inférieur au niveau universitaire, qu'il soit âgé de moins de 30 ans, et que le ménage soit formé d'une personne seule ou encore d'une famille monoparentale. Cependant, parmi ces quatre caractéristiques, c'est l'âge qui, de loin, est le plus fortement associé à cette utilisation. Par

ailleurs, le recours à l'aide financière de la part d'amis ou de membres de la famille semble particulièrement plus fréquent dans le cas des jeunes ménages, que ce soit exclusivement ou en combinaison avec les deux autres moyens. L'analyse a aussi permis d'établir une forte association entre la privation matérielle et l'utilisation de ces stratégies.

Soulignons pour terminer le rôle de la privation matérielle dans l'association entre les caractéristiques sociodémographiques des ménages et l'utilisation de moyens pour répondre au manque d'argent. D'une part, dans une étude antérieure, nous avons montré que les jeunes ménages, les ménages moins scolarisés, les personnes seules et les familles monoparentales étaient plus à risque de privation matérielle (Crespo, 2015⁶), tout comme les ménages soutenus par des femmes. D'autre part, la présente étude indique que la privation matérielle est liée à l'utilisation des trois moyens examinés. Les résultats de ces deux études laissent donc supposer que l'utilisation plus fréquente de ces solutions par ces catégories de ménages s'explique par leur plus grand risque de privation matérielle.

6. Stéphane CRESPO (2015), « La privation matérielle des ménages », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 19, n° 3, p. 10-18.

Les scénarios d'analyse des perspectives démographiques du Québec, 2011-2061

par Frédéric F. Payeur et Ana Cristina Azeredo¹

Diffusées en septembre 2014 par l'Institut de la statistique du Québec, les perspectives démographiques 2011-2061 pré-sentaient un scénario principal (A - Référence), qui poursuit les tendances récentes en matière de mortalité, de fécondité et de migration, de même qu'un scénario de croissance faible et un autre de croissance forte (D - Faible et E - Fort), qui visent à rendre compte de l'incertitude entourant le futur. Toutefois, étant donné qu'ils regroupent l'ensemble des hypothèses faibles ou fortes pour chacun des phénomènes démographiques, ces deux derniers scénarios ne permettent pas de distinguer les conséquences associées à la modification d'une seule de ces hypothèses. C'est pourquoi, afin de mieux comprendre l'effet d'un possible changement de tendance sur l'évolution de la population québécoise, le présent document publie les résultats de neuf scénarios d'analyse mettant chacun l'accent sur un seul phénomène démographique.

Six premiers scénarios sont construits en remplaçant une à la fois, dans le scénario A - Référence, les hypothèses moyennes de fécondité, de mortalité et de migration internationale par celles tirées des scénarios D - Faible et E - Fort. Ainsi, comme le montre le tableau 1, l'hypo-

thèse d'une fécondité de 1,70 enfant par femme utilisée dans le scénario de référence est remplacée par 1,55 dans le scénario *Fécondité faible* et par 1,85 dans le scénario *Fécondité forte*. Toutes les autres hypothèses demeurent identiques à celles du scénario A - Référence. Pour

ce qui est de la mortalité, l'espérance de vie attendue en 2060 (87,8 ans chez les hommes et 90,1 ans chez les femmes) est remplacée par 83,9/86,7 ans dans le scénario *Espérance de vie faible* et par 91,0/92,6 ans dans le scénario *Espérance de vie forte*. Finalement, les hypothèses

Tableau 1

Configuration des scénarios d'analyse des perspectives démographiques du Québec, 2011-2061

Composante	Scénario A (Référence)	Scénarios d'analyse ¹								
		Fécondité			Espérance de vie (E _x)			Immigration		
		faible	forte	2,1	faible	forte	constante	faible	forte	zéro ²
Mortalité (Espérance de vie, H/F)	87,8/90,1 (en 2060)	A	A	A	83,9/86,7 (en 2060)	91,0/92,6 (en 2060)	79,6/83,7 (en 2011)	A	A	A
Fécondité (Indice synthétique de fécondité)	1,70 (en 2021)	1,55 (en 2021)	1,85 (en 2021)	2,1 (en 2013)	A	A	A	A	A	A
Migration externe										
Solde international	44 000 (en 2016)	A	A	A	A	A	A	34 000 (en 2021)	54 000 (en 2021)	0 (en 2013)
Solde interprovincial ³	-7 500 (en 2016)	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Résidents non permanents (effectif)	130 000 (en 2021)	A	A	A	A	A	A	115 000 (en 2017)	145 000 (en 2025)	113 323 (en 2013)

1. La valeur A signifie que le paramètre utilisé est celui du scénario A - Référence. L'année où la cible est atteinte est affichée entre parenthèses.

2. Le scénario *Immigration zéro* suppose l'absence totale d'immigration et d'émigration internationales à partir de 2013, ainsi qu'un nombre de résidents non permanents fixé au niveau de l'année 2013, soit un solde international total nul jusqu'à la fin de la période de projection.

3. Bien que les probabilités de sortie et le nombre d'entrants interprovinciaux soient fixés au niveau du scénario A - Référence dans tous les scénarios, le solde peut varier d'un scénario à l'autre en raison de l'évolution différentielle des populations soumises au risque de sortir. Dans le scénario *Immigration zéro*, le solde interprovincial devient par exemple positif à partir de 2048, mais il reste proche de l'hypothèse de -7 500 du scénario de référence dans tous les autres scénarios.

Source: Institut de la statistique du Québec.

1. Les auteurs tiennent à remercier leurs collègues Dominique André, Chantal Girard et Martine St-Amour pour leurs précieux commentaires sur la version préliminaire du texte.

de migration internationale, menant à un solde international de 44 000 personnes dans le scénario *A - Référence*, sont remplacées par celles menant à un solde de 34 000 et de 54 000 dans les scénarios *Immigration faible* et *Immigration forte*². En ne modifiant qu'une seule hypothèse à la fois, ces six scénarios permettent d'évaluer la sensibilité des résultats à ce seul changement.

Trois autres scénarios « exploratoires », appelés ainsi parce que plus éloignés des tendances actuelles, mesurent les effets d'une fécondité s'élevant à 2,1 enfants par femme (scénario *Fécondité 2,1*)³, d'une espérance de vie cessant de progresser à partir de 2011 (scénario *Espérance de vie constante*)⁴ et de l'absence de migration internationale (scénario *Immigration zéro*)⁵.

Les principaux résultats qui découlent des neuf scénarios sont résumés dans les prochaines sections. Ces résultats portent sur la taille de la population totale du Québec et sur sa structure par âge, plus particulièrement sur la question du vieillissement.

Les résultats détaillés pour l'ensemble du Québec issus des trois scénarios exploratoires sont disponibles sur le [site Web](#) de l'Institut, ceux des six autres scénarios d'analyse étant disponibles sur demande. Les hypothèses et méthodes employées pour projeter les diverses composantes démographiques sont exposées dans le rapport *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061, Édition 2014*, également disponible en ligne.

Résultats

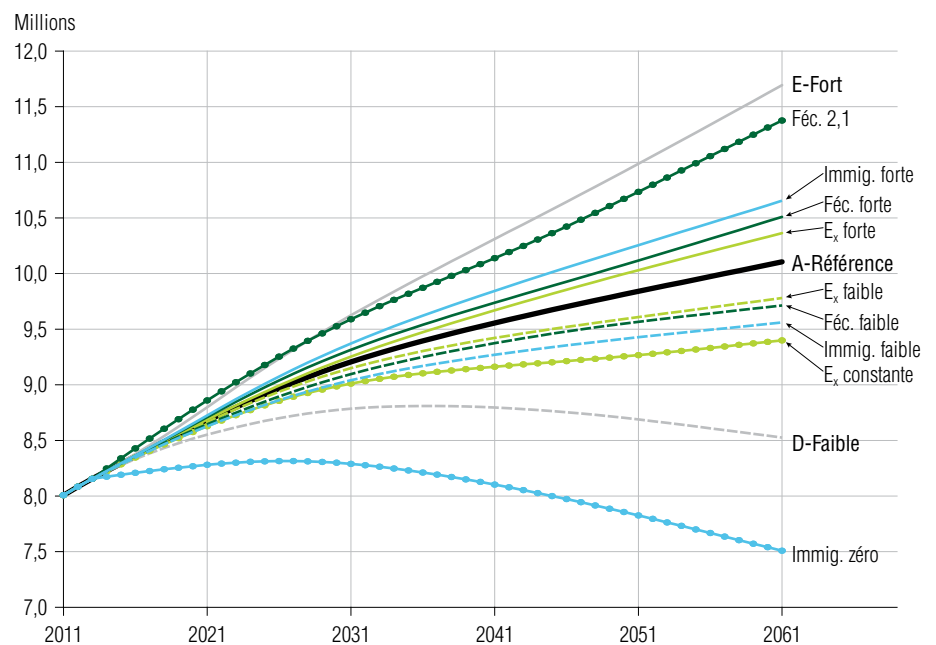
La population totale

Selon les résultats du scénario *A - Référence*, la population du Québec passerait de 8,0 millions en 2011 à 10,1 millions en 2061 (figure 1). Comme l'annonçait déjà la précédente édition des perspectives démographiques en 2009, le Québec ne devrait donc pas connaître de déclin de sa population totale, contrairement à ce qui fut longtemps annoncé.

Le remplacement dans ce scénario d'une seule hypothèse (fécondité, mortalité ou migration internationale) par celle utilisée dans les scénarios faible ou fort conduit logiquement à des résultats moins éloignés de ceux du scénario *A - Référence* que ne le sont les résultats

des scénarios *D - Faible* et *E - Fort* où les trois hypothèses sont remplacées. C'est la modification de l'hypothèse de migration internationale qui s'avère avoir le plus d'incidence sur la population totale projetée. La population du Québec serait de 9,6 millions en 2061 si le solde annuel de migration internationale était de 34 000 personnes et de 10,7 millions si le solde était plutôt de 54 000 personnes. L'intervalle est un peu plus étroit si seules les hypothèses de fécondité varient : on atteindrait une population de 9,7 millions avec une fécondité de 1,55 enfant par femme et de 10,5 millions avec une fécondité de 1,85. Finalement, cet intervalle rétrécit encore davantage, entre 9,8 et 10,4 millions, si seuls les paramètres de l'espérance de vie sont modifiés, toujours selon les hypothèses des scénarios *D - Faible* et *E - Fort*.

Figure 1
Population totale projetée selon le scénario, Québec, 2011-2061



Note : E_x = Espérance de vie
Source : Institut de la statistique du Québec.

- Les hypothèses portant sur les résidents non permanents sont également modifiées dans les scénarios d'immigration, mais celles portant sur la migration inter-provinciale demeurent identiques au scénario de référence.
- Une fécondité de 2,1 enfants par femme correspond au niveau nécessaire au remplacement des générations en l'absence d'immigration. Ce niveau a été atteint la dernière fois au Québec en 1970.
- Une hypothèse d'espérance de vie constante permet de mesurer l'impact de la baisse projetée de la mortalité sur la taille et sur le vieillissement de la population.
- Le choix d'un solde migratoire international nul permet de mesurer l'impact de la migration internationale sur la taille et la structure par âge de la population du Québec. Afin de faciliter la lecture, ce scénario porte le nom d'*Immigration zéro*, bien que toutes les composantes liées à la migration internationale soient modifiées (voir la note à ce sujet au bas du tableau 1).

Comme l'illustre également la figure 1, les courbes des trois scénarios exploratoires s'écartent de manière plus marquée de celle du scénario de référence que les courbes des six autres scénarios d'analyse. Si la fécondité augmentait à 2,1 enfants par femme à partir de 2013, le Québec de 2061 compterait près de 1,3 million d'habitants de plus que dans le scénario de référence. À l'inverse, les scénarios *Espérance de vie constante* et *Immigration zéro* mèneraient à une population totale inférieure à celle du scénario A - *Référence*. L'absence de tout gain en matière d'espérance de vie après 2011 mènerait à une population totale de 9,4 millions en 2061⁶. Sans l'apport de la migration internationale, le Québec compterait 7,5 millions d'habitants en 2061, soit environ 2,5 millions de moins que dans le scénario de référence. D'ailleurs, parmi l'ensemble des scénarios présentés dans la figure 1, la population du Québec en 2061 ne serait inférieure à celle de 2011 que si les hypothèses du scénario *Immigration zéro* se réalisaient.

La structure par âge de la population

Les effets d'un changement d'hypothèse sur la structure par âge de la population sont très différents d'une composante à l'autre. Alors que les modifications à l'hypothèse de fécondité influencent surtout l'évolution projetée du nombre de jeunes, celles portant sur la migration internationale touchent davantage le groupe des 20-64 ans, et celles portant sur la mortalité ont une incidence plus marquée sur le nombre d'âinés, plus particulièrement les plus âgés d'entre eux. Si ce constat semble aller de soi, il reste intéressant de quantifier les conséquences précises de ces changements, notamment sur le long terme où les interactions sont moins évidentes à déduire.

Les 0-19 ans

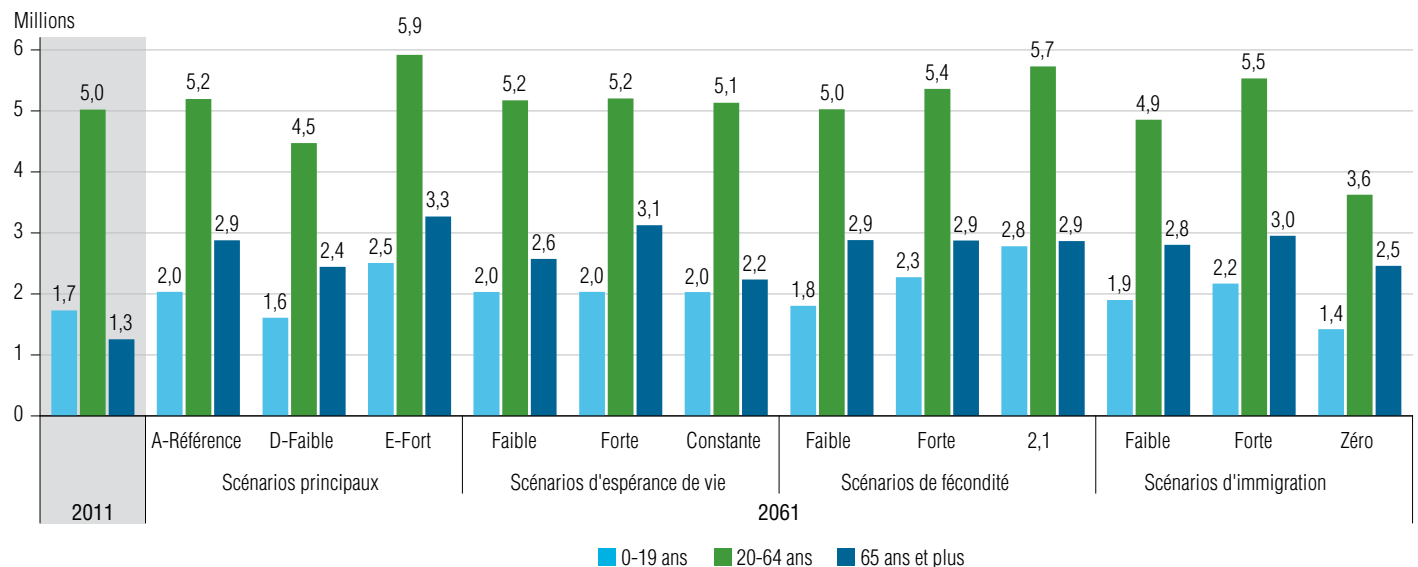
Comme le montre la figure 2, le Québec compterait 2,0 millions de jeunes de 0 à 19 ans en 2061, selon le scénario de référence, comparativement aux 1,7 million observés en 2011. Un changement à l'hypothèse d'espérance de vie n'aurait pas d'effet sur l'effectif de ce groupe d'âge tout au long de la période de projection. Tant les scénarios *Espérance de vie faible* et *Espérance de vie forte* que le

scénario exploratoire *Espérance de vie constante* projettent une population de 2,0 millions de jeunes en 2061.

Comme on peut s'y attendre, c'est un changement dans les paramètres de fécondité qui aurait le plus d'incidence sur la taille de la population de ce groupe d'âge. Celle-ci pourrait varier de 1,8 à 2,3 millions si seule la fécondité change selon les hypothèses faible (1,55 enfant par femme) ou forte (1,85 enfant par femme). Le scénario *Fécondité 2,1* maximiserait la taille de cette population en 2061. La population québécoise comprendrait alors 2,8 millions de jeunes.

La hausse du solde migratoire international de 44 000 à 54 000 pourrait également avoir un effet non négligeable sur les 0-19 ans, portant leur nombre à 2,2 millions en 2061. L'effet serait à la fois direct et indirect, l'augmentation résultant d'une part de l'accueil de jeunes immigrants, et d'autre part des naissances issues des immigrantes supplémentaires. Inversement, si ce solde baissait à 34 000, le Québec compterait 1,9 million de jeunes à la fin de la projection. La population du scénario *Immigration zéro* compterait 1,4 million de jeunes.

Figure 2
Population des grands groupes d'âge selon le scénario, Québec, 2011 et 2061



Source : Institut de la statistique du Québec.

6. Rappelons que le scénario *Espérance de vie constante* fait survivre un moins grand nombre de personnes que le scénario *Espérance de vie faible*, car ce dernier poursuit l'amélioration de la survie, quoiqu'à un rythme modéré.

Les 65 ans et plus

À l'autre bout de la pyramide des âges, une forte hausse du nombre des 65 ans et plus est attendue dans tous les scénarios sans exception, conséquence de l'accession progressive des *boomers* à ce groupe d'âge, mais également de l'espérance de vie en hausse et de l'immigration. Selon le scénario de référence, le nombre d'aînés passerait de 1,3 million en 2011 à 2,9 millions en 2061. À ce moment, bien que la majorité des *boomers* devraient être décédés, le nombre d'aînés sera largement supérieur à celui de 2011 et il sera même encore en croissance dans la plupart des scénarios. Contrairement à l'effet minime qu'elle aura sur les plus jeunes, l'évolution de l'espérance de vie est le paramètre qui aura le plus d'incidence sur cette population. En effet, la mortalité et les gains à faire à ce chapitre touchent surtout les âges avancés. Le groupe des aînés pourrait ainsi atteindre 2,6 ou 3,1 millions en 2061, selon les scénarios *Espérance de vie faible* et *Espérance de vie forte*. En ce qui concerne le scénario exploratoire *Espérance de vie constante*, même si l'espérance de vie restait fixe au niveau de 2011 tout au long de la période de projection, on compterait 2,2 millions d'aînés en 2061, soit environ 640 000 de moins que selon le scénario *A - Référence*, mais près de 1 million de plus qu'en 2011.

L'évolution de la fécondité vers 1,55 ou 1,85 enfant par femme au cours des prochaines années n'affecterait le nombre d'aînés au Québec qu'au-delà de 2061. Comme l'illustre la figure 2, cette année-là, on dénombrerait 2,9 millions de personnes âgées selon les scénarios *Fécondité faible*, *Fécondité forte* et *Fécondité 2,1*, soit le même nombre que dans le scénario de référence. Par ailleurs, les hypothèses faible et forte de migration internationale n'entraîneraient qu'une faible variation de la taille du groupe des 65 ans et plus à l'horizon 2061. Un solde comptant 10 000 migrants de moins (scénario *Immigration faible*) ou

de plus (scénario *Immigration forte*) que dans le scénario de référence mènerait à une population d'aînés de 2,8 ou 3,0 millions. L'absence d'immigration conduirait quant à elle à une population comptant 2,5 millions de personnes âgées en 2061.

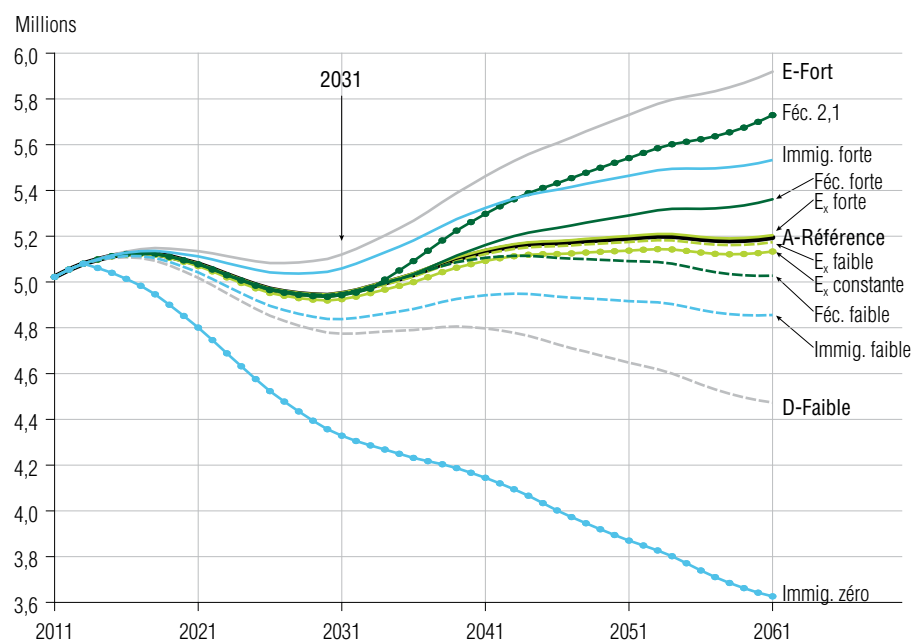
Les 20-64 ans

L'évolution de l'effectif des 20-64 ans constitue un enjeu majeur des transformations démographiques en cours, car les données sur ce groupe d'âge sont couramment utilisées pour donner une approximation de la main-d'œuvre disponible. Selon le scénario de référence, la population des 20-64 ans se chifferrait à 5,2 millions en 2061, comparativement à 5,0 millions en 2011. Cette évolution est toutefois constituée de quatre phases : une faible croissance jusqu'en 2017, suivie d'une légère diminution jusqu'en 2030, elle-même suivie d'une augmentation, puis d'une période de relative stabilité (figure 3). Outre le scénario de référence, tous les scénarios présentés ici montrent une période de déclin de la population en âge de travailler, généralement située au cours des années 2020. Tout comme elle est associée à la croissance rapide

du nombre des 65 ans et plus d'ici 2031, la progression en âge des *boomers* est également en cause dans la diminution attendue du nombre des 20-64 ans.

À l'horizon 2031, les six scénarios d'analyse faisant varier les paramètres de mortalité ou de fécondité ont un effet minime sur l'évolution de l'effectif de ce groupe d'âge, comme en témoigne la superposition quasi parfaite des courbes avec celle du scénario de référence. Selon tous ces scénarios, l'effectif des 20-64 ans serait d'un peu plus de 4,9 millions en 2031. Les scénarios d'analyse portant sur la migration internationale montrent quant à eux un effet non négligeable. L'hypothèse d'*Immigration forte* réduirait l'ampleur de la période de déclin et ferait en sorte que l'effectif ne passe pas sous la barre des 5 millions. À l'inverse, l'hypothèse d'*Immigration faible* accentuerait la diminution, réduisant le nombre de 20-64 ans à environ 4,8 millions en 2031. En l'absence de mouvements migratoires internationaux (*Immigration zéro*), la population en âge de travailler compterait seulement 4,3 millions de personnes cette même année.

Figure 3
Population projetée des 20-64 ans selon le scénario, Québec, 2011-2061



Note : E_x = Espérance de vie
Source : Institut de la statistique du Québec.

En 2061, selon les scénarios *Immigration faible* et *Immigration forte*, la population des 20-64 ans s'écarterait (vers le bas ou vers le haut) d'environ 340 000 personnes de celle du scénario *A - Référence*. Quant à la fécondité, près de 167 000 personnes seraient soustraites ou ajoutées à la population dite en âge de travailler si l'hypothèse faible ou forte se réalisait. Soulignons que les modifications à l'hypothèse de fécondité n'ont d'effet sur ce groupe qu'au moment où les enfants nés en moins ou en plus atteignent l'âge de 20 ans. Les hypothèses d'espérance de vie faible ou forte n'ont quant à elles que très peu d'effet sur ce groupe d'âge, même en 2061. Il en va de même pour le scénario exploratoire *Espérance de vie constante*.

L'effet des deux autres scénarios exploratoires est cependant plus marqué. En supposant une fécondité de 2,1 enfants par femme, le Québec compterait 5,7 millions de 20-64 ans à la fin de la période de projection, soit environ 530 000 personnes de plus que selon le scénario de référence. Par ailleurs, dans les conditions supposées par le scénario *Immigration*

zéro, la population des 20-64 ans serait beaucoup moins nombreuse que dans tout autre scénario. De fait, sans migration internationale, on compterait 3,6 millions de 20-64 ans en 2061, soit environ 1,6 million de moins que dans le scénario de référence.

Un vieillissement qui se poursuit dans tous les scénarios étudiés

Au-delà de la taille des grands groupes d'âge, il importe de mettre ces groupes en relation l'un avec l'autre pour bien décrire la structure par âge d'une population. L'âge moyen, le rapport de dépendance démographique et la part relative des grands groupes d'âge sont tous des indicateurs démographiques permettant de synthétiser une partie, ou l'ensemble, de la structure par âge résultant d'une projection. Les valeurs en 2011, 2031 et 2061 de ces indicateurs sont présentées dans le tableau en annexe pour chacun des scénarios.

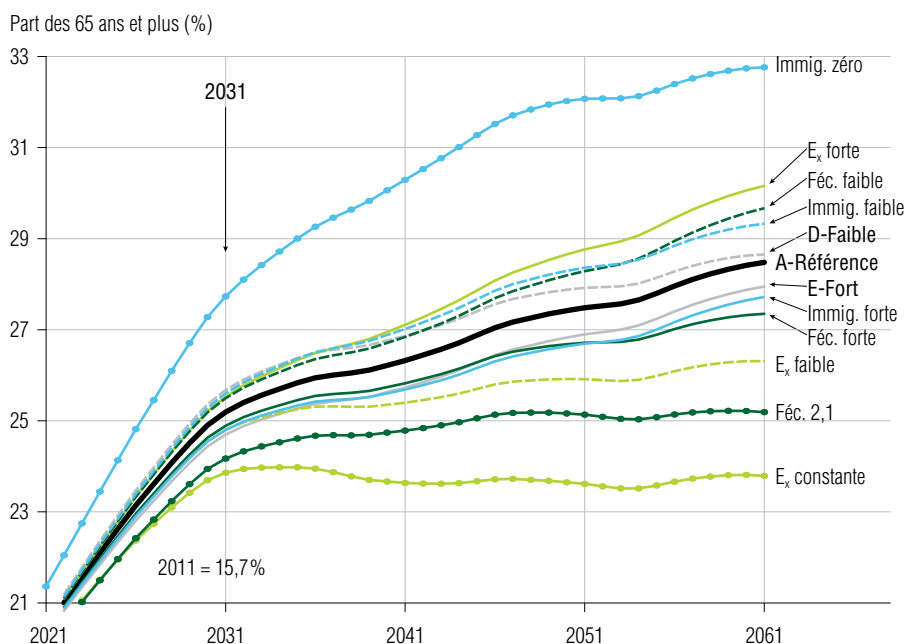
La figure 4 présente quant à elle l'évolution de la part des 65 ans et plus, l'indicateur le plus couramment utilisé pour

illustrer le vieillissement démographique. Représentant 15,7 % de la population québécoise en 2011, les aînés devraient en constituer 25,2 % dès 2031 selon le scénario de référence. Cette hausse rapide en deux décennies est commune à tous les scénarios étudiés, qui prévoient une proportion d'aînés d'au moins 23,9 % en 2031.

À l'horizon 2061, c'est la part d'aînés projetée par le scénario *Immigration zéro* qui est la plus élevée. Dans ce scénario exploratoire supposant l'absence d'immigration, la population québécoise serait alors composée de 32,8 % d'aînés, comparativement à 28,5 % selon le scénario de référence. Les scénarios *Espérance de vie forte*, *Fécondité faible* et *Immigration faible* mèneraient également à une proportion d'aînés supérieure à celle du scénario de référence. Dans le premier cas, le gonflement de la population au numérateur de cette proportion (par la survie d'un plus grand nombre de personnes) la ferait s'élever à 30,2 % en 2061. Dans les deux autres cas, c'est le plus petit nombre de personnes de 0 à 64 ans au dénominateur de la proportion qui entraînerait une légère hausse de la part des 65 ans et plus.

À l'inverse, la population issue du scénario *Espérance de vie constante* compterait la plus faible part d'aînés, soit un peu moins de 24 %, dès le début des années 2030. Ce scénario mènerait d'ailleurs à une stabilisation de cette proportion à partir de ce moment. Le scénario *Fécondité 2,1* tend également vers une stabilisation de la proportion d'aînés, à 25 %, mais survenant plus tardivement, soit vers 2046. Par ailleurs, bien qu'il ne permette pas de stabiliser durablement la part d'aînés, le scénario de faible croissance de l'espérance de vie est le scénario d'analyse de sensibilité qui s'éloigne le plus du scénario de référence, prévoyant une proportion d'aînés de 26,3 % en 2061. Selon les scénarios *Fécondité forte* et *Immigration forte*, la population du Québec compterait en 2061 un peu plus de 27 % de personnes de 65 ans et plus.

Figure 4
Part des 65 ans et plus selon le scénario, Québec, 2021-2061



Note: E_x = Espérance de vie
Source: Institut de la statistique du Québec.

Alors que les scénarios *D - Faible* et *E - Fort* sont parmi les plus éloignés du scénario de référence en terme de population totale (voir figure 1), ce sont eux qui, au contraire, produisent à long terme les proportions d'aînés les plus près du scénario central. Cela s'explique par le fait que chacun de ces scénarios réunit des hypothèses aux effets contraires et compensatoires. Par exemple, la plus forte fécondité du scénario *E - Fort* tend à rajeunir la population, mais sa plus forte espérance de vie tend au contraire à la vieillir. Les autres indicateurs démographiques tirés des scénarios d'analyse (voir tableau en annexe) se placent également très fréquemment à l'extérieur de l'intervalle obtenu par les scénarios *D - Faible* et *E - Fort*. Bien que ces deux derniers scénarios soient conçus de manière à englober la fourchette des évolutions possibles de la population totale, ils ne peuvent toutefois pas servir à délimiter l'étendue des scénarios envisageables en matière de vieillissement.

D'après les résultats présentés ici, on peut par exemple supposer qu'une projection combinant les trois hypothèses minimisant la part d'aînés (fécondité forte, immigration forte et faible croissance de l'espérance de vie) mènerait à un scénario de « vieillissement minimal ». À l'inverse, une fécondité faible, une immigration faible et une forte croissance de l'espérance de vie mèneraient à un scénario de « vieillissement maximal », toujours dans les limites supposées par les hypothèses faibles ou fortes de chacune des composantes. Pour une analyse plus complète du potentiel de l'immigration comme facteur d'atténuation du vieillissement, d'autres variables démographiques comme l'âge des nouveaux arrivants, leur rétention au Québec et leur répartition régionale pourraient également être prises en compte.

Conclusion

À l'examen de ces quelques simulations, on constate que chacune des trois principales composantes démographiques a une incidence non négligeable sur l'évolution de la population totale du Québec, mais d'une manière bien différente l'une de l'autre. Tandis que les hypothèses de fécondité influencent surtout l'évolution projetée des jeunes, les hypothèses d'immigration touchent plus spécifiquement le groupe des 20-64 ans, et les hypothèses de mortalité ont une incidence plus marquée sur le nombre d'aînés.

Par leurs répercussions sur la structure par âge, une fécondité ou une immigration plus forte que celle prévue par le scénario de référence pourrait légèrement ralentir le vieillissement projeté de la population québécoise, comme le ferait également une croissance plus modérée de l'espérance de vie. Bien que l'effet de ces changements d'hypo-

thèses « à la pièce » sur les indicateurs de vieillissement soit somme toute assez limité, particulièrement à court et moyen terme, il est intéressant de constater que cet effet est généralement supérieur à ce que les scénarios *D - Faible* et *E - Fort* laissent entrevoir.

Il importe de souligner que les neuf scénarios étudiés ici ne représentent qu'une sélection parmi la multitude que l'on pourrait envisager. En combinant différemment les hypothèses faibles et fortes actuelles (ou toute autre jugée pertinente), on pourrait obtenir d'autres scénarios menant à des résultats plus contrastés que ceux des scénarios dits « exploratoires », tout en restant dans le domaine du possible. Il y aurait donc lieu de procéder à des analyses supplémentaires sur le sujet. On rappellera finalement que des scénarios personnalisés sont disponibles sur demande (voir encadré) afin, notamment, d'entrevoir les conséquences occasionnées par des hypothèses de travail précises.

Comment obtenir des projections personnalisées

D'autres scénarios peuvent être produits sur demande, soit en combinant différemment les diverses hypothèses retenues dans l'édition 2014 des perspectives démographiques de l'ISQ, soit par l'utilisation d'hypothèses spécifiques choisies par l'utilisateur. Ces scénarios peuvent porter sur l'ensemble du Québec, les régions administratives, les MRC, ou sur d'autres territoires déterminés par l'utilisateur. Diverses caractéristiques sociodémographiques peuvent également être projetées.

Pour tout renseignement concernant les projections personnalisées, s'adresser à :

Direction des statistiques sociodémographiques
Institut de la statistique du Québec
Téléphone : 418 691-2406
1 800 463-4090

Une évaluation du coût des produits demandés sera effectuée, de même qu'une estimation des délais de livraison.

Divers indicateurs démographiques selon le scénario, Québec, 2011, 2031 et 2061

Année/Scénario	Population				Part			Âge moyen	Rapport de dépendance démographique ¹	
	Total	0-19 ans	20-64 ans	65 ans et plus	0-19 ans	20-64 ans	65 ans et plus			
	millions				%			années	pour 100	
2011										
	Observé	8,01	1,73	5,02	1,26	21,6	62,7	15,7	40,9	59
2031										
	A - Référence	9,21	1,94	4,95	2,32	21,0	53,8	25,2	44,4	86
	D - Faible	8,78	1,76	4,77	2,26	20,0	54,3	25,7	45,0	84
	E - Fort	9,62	2,13	5,12	2,38	22,1	53,2	24,7	43,8	88
Espérance de vie	faible	9,15	1,94	4,94	2,27	21,2	54,0	24,8	44,2	85
	forte	9,25	1,94	4,95	2,36	20,9	53,5	25,5	44,6	87
	constante	9,01	1,94	4,93	2,15	21,5	54,7	23,9	43,7	83
Fécondité	faible	9,10	1,83	4,95	2,32	20,1	54,4	25,5	44,9	84
	forte	9,31	2,05	4,95	2,32	22,0	53,1	24,9	44,0	88
	2,1	9,59	2,33	4,94	2,32	24,3	51,5	24,2	43,0	94
Immigration	faible	9,04	1,89	4,84	2,31	20,9	53,5	25,6	44,7	87
	forte	9,37	1,99	5,06	2,32	21,2	54,0	24,8	44,2	85
	zéro	8,29	1,66	4,33	2,30	20,1	52,2	27,7	45,9	92
2061										
	A - Référence	10,11	2,03	5,19	2,88	20,1	51,4	28,5	46,3	95
	D - Faible	8,53	1,61	4,47	2,44	18,9	52,5	28,7	46,8	91
	E - Fort	11,69	2,51	5,92	3,27	21,4	50,6	27,9	45,7	98
Espérance de vie	faible	9,78	2,03	5,17	2,57	20,8	52,9	26,3	45,0	89
	forte	10,36	2,03	5,20	3,13	19,6	50,2	30,2	47,4	99
	constante	9,40	2,03	5,13	2,24	21,6	54,6	23,8	43,6	83
Fécondité	faible	9,71	1,80	5,03	2,88	18,6	51,8	29,7	47,5	93
	forte	10,51	2,27	5,36	2,87	21,6	51,0	27,3	45,2	96
	2,1	11,38	2,78	5,73	2,87	24,4	50,4	25,2	43,2	99
Immigration	faible	9,56	1,90	4,86	2,80	19,9	50,8	29,3	46,8	97
	forte	10,65	2,17	5,53	2,95	20,4	51,9	27,7	45,9	93
	zéro	7,51	1,42	3,63	2,46	18,9	48,3	32,8	48,6	107

1. Le rapport de dépendance démographique correspond à la population généralement considérée comme étant à charge, soit les jeunes (0-19 ans) et les aînés (65 ans et plus), rapportée à la population dite en âge de travailler (20-64 ans). Il est exprimé en nombre de jeunes ou d'aînés pour 100 personnes de 20-64 ans. Ce rapport est exclusivement fondé sur l'âge; il ne tient pas compte de la situation d'emploi, de revenu ou d'autonomie des individus.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Les estimations du revenu de l'Enquête nationale auprès des ménages : quelques résultats d'un exercice de validation – Mise à jour

par Sylvie Rheault et Stéphane Crespo¹

En 2010, le gouvernement fédéral annonce l'abolition du questionnaire détaillé obligatoire du Recensement et son remplacement par une enquête volontaire, soit l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) pour 2011. En réponse aux appréhensions à l'égard de la perte potentielle de données fiables, surtout à des échelles géographiques fines et pour des sous-populations, l'Institut de la statistique du Québec (l'Institut) a entrepris une large consultation auprès des ministères et organismes gouvernementaux du Québec (MO) afin de dresser un portrait précis des problèmes rencontrés, tant à l'égard des données utilisées que des outils statistiques déployés. De plus, l'Institut a procédé à une validation des estimations du revenu. Les principaux constats de cette dernière démarche sont présentés dans cet article. Soulignons qu'une première version a été diffusée en juin 2015, dans cette même collection. Toutefois, une mise à jour est rendue nécessaire puisque d'autres efforts ont été réalisés pour encore mieux circonscrire les concepts de revenu des deux sources de données. Notamment, on a exclu les données pour les moins de 18 ans.

Lors des rencontres de consultation avec les MO, l'une des variables qui ont fait le plus sourcilier les analystes rencontrés est le revenu, car non seulement cette donnée provient d'une enquête volontaire, mais en plus les questions sur le revenu ont les taux de non-réponse partielle parmi les plus élevés dans la majorité des enquêtes en raison de la sensibilité de cette variable. Statistique Canada (SC) a procédé à une évaluation approfondie de la qualité des données sur le revenu, des mises en garde s'en sont suivies et des décisions ont été prises. Toutefois, les travaux faits par SC semblent s'être limités aux provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement (RMR). La validation faite par l'Institut à des échelles plus fines pour le Québec vise à pallier cette situation.

Plus le territoire est grand, plus les résultats de l'ENM et de RQ concordent

Sans surprise, les données de l'ENM pour la population de référence âgée de 18 ans et plus avec revenus semblent de plus en plus fiables à mesure que la taille du territoire s'agrandit. Ainsi, le niveau de corrélation entre les estimations de l'ENM et les données de RQ passe de 0,63 pour les municipalités dont la population de référence est de moins de 250 personnes à 1,00 pour celles dont elle est de 100 000 et plus. À l'échelle des municipalités régionales de comté (MRC), en excluant le cas des MRC dont la taille de la population de référence se situe entre 1 000 et 4 999 personnes², ce niveau passe de 0,92 pour celles

comptant de 5 000 à 24 999 personnes à 1,00 pour celles de 100 000 personnes et plus (tableau 1).

En termes d'écart, on note que seulement 5 municipalités sur 96 (soit 5,2 %) de moins de 250 personnes présentent un écart entre les deux sources de données se situant entre -2,5 % et +2,5 %. Ainsi, toutes les autres municipalités de cette catégorie ont des écarts entre les deux sources de données qui dépassent cet intervalle de 5 %. La situation s'améliore cependant pour les municipalités de plus grande taille. En effet, pour la totalité des 9 municipalités comptant plus de 100 000 personnes de 18 ans et plus avec revenus, les écarts se situent dans cet intervalle de 5 %.

1. Nous remercions Robert Courtemanche de la Direction de la méthodologie et de la qualité pour ses judicieux conseils et le CIQSS de l'Université Laval pour l'accès aux données de Statistique Canada.

2. Seulement trois MRC ont cette catégorie de taille; c'est pourquoi nous ne considérerons pas le coefficient de corrélation dans ce cas.

Tableau 1

Corrélation et distribution de l'écart relatif entre les données de l'ENM et de RQ, selon l'échelle géographique et l'effectif, revenu total médian des personnes âgées de 18 ans et plus avec revenus, Québec, 2010

	Corrélation ²		Écart relatif ¹										Nombre d'unités géographiques
	-20,00 % et moins	-19,99 % à -10,00 %	-9,99 % à -5,00 %	-4,99 % à -2,50 %	-2,49 % à 0 %	0,01 % à 2,50 %	2,51 % à 5,00 %	5,01 % à 10,00 %	10,01 % à 20,00 %	20,01 % et plus	%	n	
Ensemble du Québec													
Ensemble du Québec	...	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1
Régions administratives													
Ensemble des RA	0,97	0,0	0,0	5,9	0,0	29,4	58,8	5,9	0,0	0,0	0,0	0,0	17
Municipalités régionales de comté													
Ensemble des MRC	0,98	0,0	1,0	3,8	6,7	28,8	41,3	9,6	8,7	0,0	0,0	0,0	104
MRC selon l'effectif des 18 ans et plus avec revenus													
Moins de 250	0
250 à 499	0
500 à 999	0
1 000 à 4 999	0,99	0,0	0,0	0,0	33,3	0,0	0,0	0,0	66,7	0,0	0,0	0,0	3
5 000 à 24 999	0,92	0,0	2,0	8,0	8,0	22,0	36,0	12,0	12,0	0,0	0,0	0,0	50
25 000 à 99 999	0,99	0,0	0,0	0,0	2,6	38,5	46,2	10,3	2,6	0,0	0,0	0,0	39
100 000 et plus	1,00	0,0	0,0	0,0	8,3	33,3	58,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	12
Municipalités													
Ensemble des municipalités	0,82	4,6	11,3	12,3	10,0	11,6	11,0	7,0	13,6	10,8	7,7	7,7	1087
Municipalités selon l'effectif des 18 ans et plus avec revenus													
Moins de 250	0,63	16,7	9,4	6,3	6,3	1,0	4,2	5,2	9,4	17,7	24,0	24,0	96
250 à 499	0,63	7,7	16,0	13,8	7,2	6,6	3,3	5,0	6,6	15,5	18,2	18,2	181
500 à 999	0,78	5,9	15,6	15,9	8,1	10,0	5,2	5,9	13,0	14,4	5,9	5,9	270
1 000 à 4 999	0,92	1,0	10,4	12,9	12,1	12,1	13,1	7,4	20,0	7,9	3,0	3,0	404
5 000 à 24 999	0,98	0,0	0,9	7,5	16,0	23,6	28,3	12,3	10,4	0,9	0,0	0,0	106
25 000 à 99 999	0,99	0,0	0,0	0,0	9,5	42,9	33,3	14,3	0,0	0,0	0,0	0,0	21
100 000 et plus	1,00	0,0	0,0	0,0	0,0	33,3	66,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9

1 L'écart relatif se calcule de la manière suivante : [(donnée ENM - donnée RQ) ÷ donnée RQ] × 100.

2 Le coefficient de corrélation n'a pas lieu de figurer lorsque le nombre d'unités est égal à 1, car dans ce cas il est non défini.

Sources : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, et Revenu Québec, 2010, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Méthodologie

Les données fiscales provenant d'une entente³ entre l'Institut et Revenu Québec (RQ) ont été mises à profit dans le cadre de cet exercice, alors que les estimations de revenu de l'ENM ont été tirées du fichier maître de l'ENM⁴ afin de s'assurer que les univers de population et les concepts de revenu comparés soient les plus identiques possible. Les données fiscales québécoises constituent, sauf exception, une source de données fiables pour évaluer la qualité des données de l'ENM. La population de référence comprend les personnes âgées de 18 ans et plus avec revenus, et ce, pour l'année 2010. Ce sont les revenus totaux médians avant impôts qui sont principalement comparés. Soulignons qu'en raison des choix méthodologiques faits, toutes les estimations présentées pour l'ENM peuvent différer de celles publiées par Statistique Canada. De plus, contrairement aux normes de présentation d'estimations, les données ne sont pas arrondies. Ces données ne devraient donc pas être utilisées hors du présent contexte.

Deux principaux indicateurs ont été retenus pour comparer les deux sources de données sur le revenu, soit les coefficients de corrélation et la distribution de l'écart entre les données de l'ENM et celles de RQ. Pour plus de détails, voir le rapport méthodologique produit par Crespo (2015).

Pour l'ensemble du Québec, l'écart entre les deux sources de données est de 0,3 %. Le revenu total médian se situe à 28 265 \$ pour l'ENM⁵ et à 28 172 \$ pour RQ (tableau 3)⁶.

Les données du tableau 2 ne permettent pas de conclure à l'existence d'une relation entre le niveau de concordance ENM-RQ et le sexe. Par exemple, le pourcentage d'unités géographiques dont l'écart relatif se situe dans l'intervalle entre -2,5 % et +2,5 % ne varie pas sensiblement entre les hommes et les femmes, et ce, quelle que soit l'échelle géographique.

La concordance est moins élevée chez les personnes âgées de 18 à 24 ans

Contrairement au sexe, l'âge semble affecter la concordance. Du moins à l'échelle des MRC et des municipalités, une opposition se dessine entre les personnes de 18 à 24 ans, pour lesquelles la concordance est relativement faible, et les personnes de 25 ans et plus, pour lesquelles cette concordance est plus forte. En effet, dans seulement 39 % des MRC (40 sur 104), l'écart relatif varie entre

-2,5 % et +2,5 % pour les 18 à 24 ans. Ces proportions sont de 61 % pour les 25 à 44 ans, 46 % pour les 45 à 64 ans et 64 % pour les 65 ans et plus. Dans le même ordre d'idées, 11 % des municipalités présentent un écart relatif dans cet intervalle de 5 % parmi les 18 à 24 ans, contre au moins près du cinquième aux autres groupes d'âge (20 % pour les 25 à 44 ans, 19 % pour les 45 à 64 ans et 24 % pour les 65 ans et plus).

Des différences selon les indicateurs et les concepts de revenu

Les niveaux de corrélation entre les estimations de l'ENM et les données fiscales de RQ ont été comparés selon le revenu moyen et médian. Il appert qu'à l'échelle des régions administratives et des MRC, la concordance est très élevée pour ces deux indicateurs, les niveaux de corrélation se situant entre 0,97 et 1,00. Par contre, à l'échelle des municipalités, on note que le niveau de corrélation est plus élevé dans le cas du revenu moyen (0,88) que dans celui du revenu médian (0,82) [données non illustrées].

On note également que la proportion de particuliers à faible revenu (moins de 10 000 \$) concorde de moins en moins à mesure que la taille des territoires diminue. Ainsi, le niveau de corrélation passe de 0,95 à l'échelle des régions administratives à 0,87 à l'échelle des MRC et à 0,64 dans le cas des municipalités. Ce phénomène est aussi observé pour les personnes dont les revenus sont plus élevés (100 000 \$ et plus), mais l'amplitude des différences est moins grande. Les niveaux de corrélation passent de 0,99 pour les RA et les MRC à 0,86 pour les municipalités (données non illustrées). Autrement dit, il est plus difficile de statuer sur la qualité des estimations de l'ENM pour les personnes à faible revenu.

Enfin, comme le montre le tableau 3, outre le fait que le degré de correspondance entre les estimations de l'ENM et de RQ diminue avec la taille des territoires, on constate que celui-ci diffère selon les concepts de revenu. Par exemple, à l'échelle des municipalités, les niveaux de corrélation sont plus élevés pour le revenu total que pour les transferts gouvernementaux (0,82 c. 0,65), mais peu de différences existent dans le degré de correspondance entre le revenu total ou les revenus du marché (0,82 et 0,80).

3. Entente de communication d'une base de données pour la réalisation de statistiques territoriales dans les domaines du marché du travail et du revenu.

4. Pour l'accès à l'une ou à l'autre de ces bases de données, l'Institut a été soumis aux règles de confidentialité des deux organisations.

5. En raison des choix méthodologiques faits, toutes les estimations présentées pour l'ENM peuvent différer de celles publiées par Statistique Canada.

6. Les noms des territoires se situant dans chaque groupe d'écart entre les données de l'ENM et de RQ peuvent être consultés dans le document Excel accompagnant la publication de Crespo.

Tableau 2

Distribution de l'écart relatif entre les données de l'ENM et de RQ, selon la population de référence et l'échelle géographique, revenu total médian des personnes âgées de 18 ans et plus avec revenus, Québec, 2010

		Écart relatif ¹									
		-20,00 % et moins	-19,99 % à	-9,99 % à	-4,99 % à	-2,49 % à	0,01 % à	2,51 % à	5,01 % à	10,01 % à	20,01 % et plus
			-10,00 %	-5,00 %	-2,50 %	0 %	2,50 %	5,00 %	10,00 %	20,00 %	
		%									
Régions administratives											
Sexe	Femmes	0,0	0,0	0,0	0,0	47,1	47,1	0,0	5,9	0,0	0,0
	Hommes	0,0	5,9	0,0	0,0	64,7	29,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Âge	18-24 ans	0,0	0,0	11,8	5,9	47,1	35,3	0,0	0,0	0,0	0,0
	25-44 ans	0,0	0,0	5,9	0,0	23,5	58,8	11,8	0,0	0,0	0,0
	45-64 ans	0,0	0,0	5,9	35,3	47,1	11,8	0,0	0,0	0,0	0,0
	65 ans et plus	0,0	0,0	0,0	5,9	82,4	11,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Municipalités régionales de comté											
Sexe	Femmes	0,0	1,0	0,0	9,6	31,7	29,8	16,3	10,6	0,0	1,0
	Hommes	1,0	0,0	2,9	15,4	37,5	29,8	7,7	4,8	1,0	0,0
Âge	18-24 ans	3,8	6,7	19,2	10,6	17,3	21,2	6,7	7,7	5,8	1,0
	25-44 ans	0,0	1,9	1,9	10,6	30,8	29,8	13,5	6,7	3,8	1,0
	45-64 ans	0,0	1,9	14,4	26,9	34,6	11,5	8,7	1,9	0,0	0,0
	65 ans et plus	0,0	0,0	4,8	14,4	37,5	26,9	7,7	8,7	0,0	0,0
Municipalités											
Sexe	Femmes	6,2	11,9	10,1	7,8	10,9	9,3	8,1	10,4	12,8	12,5
	Hommes	8,3	12,1	11,9	9,5	9,8	8,5	7,5	12,9	10,7	8,9
Âge	18-24 ans	23,4	12,7	7,6	4,2	5,7	5,6	3,5	7,2	7,6	22,3
	25-44 ans	10,7	11,6	8,9	7,6	10,4	10,0	7,4	10,9	11,0	11,5
	45-64 ans	11,9	14,1	12,5	8,5	10,5	8,0	5,6	8,5	10,9	9,7
	65 ans et plus	2,8	7,9	13,8	11,0	12,1	11,6	9,6	11,0	10,6	9,7

1 L'écart relatif se calcule de la manière suivante : $[(\text{donnée ENM} - \text{donnée RQ}) \div \text{donnée RQ}] \times 100$.

Sources : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, et Revenu Québec, 2010, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3

Données comparées de l'ENM et de RQ, selon le sexe et l'âge, personnes de 18 ans et plus avec revenus, Québec, 2010

		Donnée de l'ENM	Donnée de RQ	Écart relatif ¹	Écart absolu ²
		\$		%	\$
Revenu total médian des personnes de 18 ans et plus avec revenus		28 265	28 172	0,3	93
Sexe	Femmes	22 994	22 920	0,3	74
	Hommes	34 000	34 080	-0,2	-80
Âge	18-24 ans	12 474	12 616	-1,1	-142
	25-44 ans	34 163	33 914	0,7	249
	45-64 ans	34 997	35 445	-1,3	-448
	65 ans et plus	20 595	20 766	-0,8	-171

1 L'écart relatif se calcule de la manière suivante : $[(\text{donnée ENM} - \text{donnée RQ}) \div \text{donnée RQ}] \times 100$.

2 L'écart absolu se calcule de la manière suivante : $[\text{donnée ENM} - \text{donnée RQ}]$.

Sources : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, et Revenu Québec, 2010, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Discussions

Ces travaux de validation montrent les limites des estimations de revenu de l'ENM pour des petits territoires et pour certains concepts. Il n'a pas été possible de valider les données pour des sous-populations, par exemple, les immigrants récents, les autochtones, etc., ou encore pour des groupes particuliers comme les employés du secteur minier. En effet, les données fiscales ne comprennent aucune information de cette sorte et aucune autre base de données administrative ne nous permettait de le faire. Tout nous porte cependant à croire que les constats auraient été les mêmes.

Comme il a été mentionné au début de cet article, SC a effectué les mises en garde appropriées concernant la qualité des données sur le revenu pour l'ENM de 2016. Or, le 13 avril 2015, SC a annoncé un changement majeur pour la collecte de données sur le revenu au prochain Recensement. Ainsi, les données de l'impôt sur le revenu seront *de facto* utilisées pour chacun des répondants au Recensement. Comme le précise le statisticien en chef dans son communiqué : « les renseignements sur le revenu seront les plus précis jamais obtenus dans l'histoire du Recensement ».

Quoique certaines questions demeurent quant au traitement de ces données, par exemple, le fait que ce ne sont pas tous les répondants au Recensement qui auront rempli une déclaration de revenus, on peut espérer une amélioration des estimations de revenu, notamment pour les petits territoires. Par contre, il est acquis que les utilisateurs de ces données devront de nouveau composer avec une rupture pour l'analyse des tendances sur le revenu. L'Institut assurera un suivi quant aux conséquences de ces changements.

Tableau 4

Corrélation entre les données de l'ENM et de RQ, selon le concept de revenu et l'échelle géographique, revenu médian des personnes âgées de 18 ans et plus avec revenus, Québec, 2010

	Régions administratives	Municipalités régionales de comté	Municipalités
	Corrélation		
Revenu total	0,97	0,98	0,82
Revenus du marché	0,99	0,99	0,80
Salaires et traitements	0,98	0,98	0,73
Revenu agricole net	0,66	0,53	0,24
Revenu non agricole net	0,92	0,47	0,08
Dividendes et revenus de placement	0,97	0,88	0,43
Pensions de retraite	0,98	0,91	0,55
Autres revenus en espèces	-0,32	0,10	0,08
Transferts gouvernementaux	0,90	0,85	0,65

Sources : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, et Revenu Québec, 2010, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Références

- CRESPO, Stéphane (2015). *Comparaison des estimations sur le revenu de l'Enquête nationale auprès des ménages avec les données fiscales québécoises*, *Rapport méthodologique*, 33 p.
- RHEAULT, Sylvie, Marie-Eve TREMBLAY et Anne BAILLARGEON (2015). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : ses portées et limites. Bilan de la consultation de l'Institut de la statistique du Québec auprès des ministères et organismes gouvernementaux du Québec*, Québec, Institut de la statistique du Québec, janvier, 50 p.
- STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de référence sur le revenu. Guide de référence sur le revenu, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, produit n° 99-014-X2011006 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 23 p.

DANS LA MÊME COLLECTION

Vient de paraître

Données sociodémographiques en bref, vol. 19 n° 3

Juin 2015

- Vieillesse démographique au Québec : comparaison avec les pays de l'OCDE
- La privation matérielle des ménages
- Aperçu du ratio d'endettement à la consommation des familles au Québec

Données sociodémographiques en bref, vol. 19 n° 2

Février 2015

- L'endettement des familles québécoises : une comparaison Québec, Ontario, Canada
- Exploration du lien entre le revenu et le patrimoine des ménages québécois
- Un portrait des dix premières années de mariages de conjoints de même sexe au Québec

À paraître

Données sociodémographiques en bref, vol. 20 n° 2 (*titres provisoires*)

Février 2016

- Les déterminants de la discrimination ethnique et culturelle au Québec
- L'importance de la résidence principale dans la constitution du patrimoine
- Le revenu et le patrimoine

AUTRES PUBLICATIONS DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Vient de paraître

Bulletin Coup d'œil sociodémographique

- n° 41 [Les mariages au Québec en 2014](#)
- n° 40 [La mortalité et l'espérance de vie au Québec en 2014](#)
- n° 39 [Évolution de la situation financière des ménages québécois entre 1999 et 2012](#)

Juillet 2015

Mai 2015

Mai 2015

Comparaison des estimations de revenu de l'Enquête nationale auprès des ménages avec les données fiscales québécoises. Rapport méthodologique

Août 2015

À paraître

Bulletin Coup d'œil sociodémographique (*titres provisoires*)

- n° 42 Le taux d'emploi des étudiants au Québec en 2014
- n° 43 Portrait des proches aidants et l'incidence de leurs responsabilités d'aidant
- n° 44 Portrait de la discrimination
- n° 45 L'espérance de vie des générations

Octobre 2015

Novembre 2015

Novembre 2015

Décembre 2015

Le bilan démographique du Québec : Édition 2015

Décembre 2015

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques sociodémographiques.

Ont collaboré à la réalisation : Anne-Marie Roy, mise en page
Esther Frève et Émilie Granger, révision linguistique
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Sylvie Rheault, coordonnatrice
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2406 (poste 3111)
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : sylvie.rheault@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2015
ISSN 1715-6378 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation
personnelle est interdite sans l'autorisation
du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm